

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Noël, hier et demain...
 Impressions d'Amérique
 Le contrôle militaire
 Le traité Benedetti
 Souvenirs sur Gérard Cooreman
 La loi des huit heures
 Eloge de la politesse

Hilaire Belloc
 Léon Noël
 Comte Louis de Lichtervelde
 A. de Ridder
 Firmin van den Bosch
 Maurice Defourny
 Antoine Redier

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le XVII^e anniversaire des funérailles de Léopold II, Mgr J. Schyrgens. — Rome. — France.

La Semaine

◆ *Le Saint-Père a prononcé au Consistoire du 20 décembre, une importante allocution, dont nous publierons le texte intégral dans notre prochain numéro.*

◆ *Après quatre siècles ! Les lois et règlements édictés en Angleterre depuis le XVI^e siècle, contre le catholicisme, viennent enfin d'être rapportés. Certes, la plupart des dispositions légales au moyen desquelles on s'était imaginé pouvoir extirper à tout jamais la « superstition romaine » étaient tombées en désuétude, mais le droit subsistait. Il était toujours défendu de posséder des rituels catholiques romains, de porter publiquement l'habit ecclésiastique, les ordres religieux étaient bannis, l'inhumation catholique prohibée, etc., etc.*

Le Catholic Relief Bill, sanctionné ces jours-ci par le Roi et devenu loi anglaise, fait enfin des catholiques anglais des citoyens comme les autres avec cette réserve, toutefois, qu'un catholique ne peut toujours pas succéder au trône, ni être Lord Chancelier.

Les persécuteurs mexicains feraient bien de méditer sur l'expérience anglaise. Par le fer et par le feu, par le pillage et par le meurtre, avec une cruauté dont l'histoire fournit peu d'exemples, les réformateurs de la Grande-Bretagne se sont appliqués à tuer l'Église catholique d'Angleterre. Certes, ils ont accumulé les ruines spirituelles et matérielles, ils ont fait d'innombrables martyrs et détourné de Rome des millions d'âmes, mais l'Église catholique vit toujours, plus unie que jamais ! Et voilà que les fils des persécuteurs d'hier, des fanatiques du « no popery », en sont réduits à reconnaître solennellement la stérilité des efforts de leurs pères.

On peut faire à l'Épouse du Christ de cruelles blessures, elle n'en vivra pas moins jusqu'à la consommation des temps.

Félicitons nos frères d'Outre-Manche de leur belle victoire et souhaitons leur de reconquérir à la Vérité l'Île des Saints.

◆ *De graves révélations au sujet des armements secrets de*

l'Allemagne et d'une Reichswehr devenue un Etat dans l'Etat donnent à la crise politique allemande une très grande importance.

On parle volontiers d'Allemagne démocratique, républicaine et pacifique, pour l'opposer à une Allemagne nationaliste et revancharde. Il y a dans cette distinction une dangereuse illusion. Le ton invraisemblable que se permet de prendre toute la presse allemande pour commenter l'acquiescement du lieutenant Rouzier en dit long sur l'opinion publique d'Outre-Rhin.

Mais le vin est tiré, il faut le boire ! Encore qu'il y ait la manière... L'Allemagne prussienne a été réinstallée comme grande puissance à Genève et... les suites logiques des erreurs de Versailles se dérouleront fatalement.

Déjà M. Stresemann demande qu'en fait de désarmement, son pays ne soit pas traité autrement que les nations voisines... N'est-il pas entendu qu'il n'y a plus ni vainqueurs ni vaincus, mais des puissances égales ?

Le plus élémentaire bon sens commande pourtant d'envisager l'Allemagne de demain à la lumière des agissements de l'Allemagne d'hier et d'avant-hier.

◆ *Aux États-Unis, quarante professeurs de l'Université de Columbia demandent que soit examiné à nouveau le problème des dettes.*

Tôt ou tard, il faudra bien en venir là, car il est impossible que la criante injustice d'une Europe saignée à blanc par l'Amérique dure longtemps.

Les États-Unis amassent en ce moment, de ce côté de l'Océan, un beau capital de haine. Tout de même, cet or dont ils sont gorgés, ne fut-il pas payé par le plus beau sang de la civilisation occidentale ?

Et un peuple civilisé se résoudra-t-il à exiger de terribles sueurs en plus de tout ce sang versé ?

Noël, hier et demain...

Quand il m'arrive actuellement d'écrire à propos de la Noël, je me sens entraîné vers des considérations qui heurtent assez bien les usages reçus. Je veux croire que ce n'est pas là un effet de l'acrimonie, ni de la lassitude que l'âge apporte...

Quelle qu'en puisse être la raison, mon humeur n'est pas ce que, peut-être, il serait souhaitable qu'elle fût : j'ai moins la mentalité plum-pudding-et-houx que la mentalité d'un spectateur.

Je regarde et je réfléchis sur la signification de ce que je vois.

Et je veux noter ces réflexions, au hasard, comme elles se présentent à mon esprit.

Ma première pensée est celle-ci : pendant combien de temps encore les fêtes chrétiennes survivront-elles dans une société qui n'est plus chrétienne ou plutôt, pour être plus exact, qui est anti-chrétienne ? Car il me paraît assez fou de vouloir fermer les yeux sur un fait évident. Dans les sociétés qui ont abandonné la Foi au XVI^{me} et au XVII^{me} siècles, les derniers soutiens de la doctrine chrétienne sont en train de crouler, et avec quelle rapidité !

Des doctrines elles-mêmes, il reste peu de chose. A ne tenir compte que des chiffres, pour la majorité des hommes et des femmes vivant en dehors de l'Église catholique, on peut dire que toute croyance dans les fondements même du *Credo* est morte. Quant à la minorité, si elle ressent encore un certain attachement à l'égard de quelques-unes de ces doctrines, cet attachement décroît et prend de plus en plus la forme d'un sentiment vague et qui se dissout. Il est de moins en moins question de principes. L'idée d'autrefois suivant laquelle les doctrines chrétiennes étaient sacrées et intangibles, et ne toléraient aucune attaque, a entièrement disparu, disparu à ce point que la génération moderne ne la comprend même plus.

Mais les usages sociaux survivent aux causes qui les ont fait naître, et il est intéressant de se demander quel sera le sort de *Christmas* en dehors de la catholicité. Que notre génération fêtera toujours la Noël, j'en suis assez certain, car de toutes les fêtes chrétiennes en décadence dans la partie non-catholique du monde — qui se re-paganise aussi vite qu'elle le peut ! — Noël disparaîtra vraisemblablement en dernier lieu. La raison en est, je crois, que Noël est artificiellement lié à un certain sentiment plus répandu que celui qui s'attache à n'importe quelle autre grande fête.

Pâques est la fête de la Résurrection. Quand l'idée de la Résurrection est devenue ridicule pour la plupart des esprits, la fête de Pâques ne saurait être perpétuée ni par de vagues aspirations à un renouveau quelconque, ni par la joie que le printemps inspire. Depuis longtemps, aucune signifi-

cation ne s'attache plus dans les sociétés dont je parle, ni à la Saint-Michel, ni à l'Assomption de la Sainte Vierge. Il en est de même de la Saint-Jean qui, pour les croyants, marque le milieu de l'été.

Mais, particulièrement en Angleterre et aux États-Unis, *Christmas* acquit une signification nouvelle au cours du XIX^e siècle. Noël a perdu son sens de commémoration de l'Incarnation, mais il s'est greffé sur lui une religion nouvelle inculquant une espèce de bonté générale, de gentillesse, à l'égard de ceux que nous n'avons pas de raison particulière de détester : ce sentiment est dénommé « bonne volonté ». Sous cette forme *Christmas* est assuré, je crois, d'une longue durée. Qui sait ? Peut-être deux générations ? Davantage même, car il n'existe aucune raison immédiate pour sa disparition.

Ce *good will* est le misérable succédané de la grande vertu qui a nom charité. Il lui manque l'ardeur, la précision, et surtout le sens de la justice. C'est une poussée dans la ligne de la moindre résistance. Ce sentiment vague de bonne volonté générale ne coûte évi lement rien. Il ne connaît pas de forme héroïque. Jamais il ne conduira à la faim volontaire pour que les pauvres puissent manger ; jamais il n'obligera à surmonter quelque grave répulsion physique pour que les malades aient des soins.

Encore moins le *good will* a-t-il la moindre compréhension de cette distinction essentielle entre l'ardente haine du péché et l'amour persistant pour le pécheur. Non, ce reliquat insipide de ce qui était un sentiment est trop amorphe pour pouvoir être frappé à mort. Il mourra, mais il mourra lentement.

* * *

La « paix et bonne volonté » du temps de Noël éveille inévitablement en moi un désir dont je ne parviens jamais à me débarrasser : c'est celui de collectionner et de cataloguer les absurdités intellectuelles que *Christmas* fait éclore. Le meilleur usage de la richesse me paraît être l'emploi de la puissance qu'elle fournit d'occuper incessamment toute une armée de secrétaires à rechercher, découper, sortir, ranger, classer et numéroter les énormités intellectuelles de notre époque. Mais les riches ne font pas de pareilles collections, que je sache...

Une de ces absurdités s'est attachée à la fête de Noël. C'est l'énormité qui consiste, au milieu de l'effondrement intellectuel de notre époque, à ne plus comprendre le sens des *symboles*. Cette énormité parcourt le monde tel un monstre.

Les adultes de notre époque ne parviennent plus à saisir des choses que nos pères comprenaient fort bien et que les

petits enfants comprennent encore aujourd'hui. L'incompréhension du symbole prend toutes sortes de formes : on le confond avec la réalité qu'il figure ; on le regarde comme se substituant à la réalité à laquelle il est relié ; on l'accepte lui-même à titre de réalité ; on ne se rend plus compte du lien qui le relie à cette réalité.

Noël, la date du 25 décembre, sont des symboles. Que cette date, qui *peut* être la date traditionnelle exacte, l'est en réalité, est plus probable qu'on ne le croit généralement.

Mais, de toute façon, ce n'est certainement pas une question de dates qui fait l'essentiel de l'affaire. L'important c'est qu'à une date précise a été attaché symboliquement la commémoration de la venue de Dieu en ce monde. Et pourtant, je parie qu'il y aura dans la presse, à l'occasion de cette Noël, plus encore qu'à propos de la dernière — et en 1927 plus qu'en 1926 ! — toute une moisson d'allusions erronées quant à la nature de ce symbole. Les plus érudits des demi-instruits nous diront que l'origine de la fête est de nature mithraïque. De moins érudits (ils sont aussi moins nocifs) nous parleront, à ce propos, de culte solaire. Ceux qui sont moins érudits (et moins nocifs) encore, invoqueront la fête nordique du milieu de l'hiver et affirmeront que c'est pour cette raison que les méridionaux n'ont jamais pris Noël au sérieux (à preuve la cathédrale de Saint-Pierre de Rome, le 24 décembre).

D'autres qui, quand ils jugent les hommes et les choses, n'y regardent pas de si près, vont nous dire que, quelles que soient nos divergences de vue au sujet de l'Incarnation, nous pouvons en tous cas nourrir les uns pour les autres des sentiments confortables et vaguement amicaux : et qu'en vérité, voici le temps pour une pareille indulgence à la crème.

À côté d'eux, il y a les gens qui font remarquer, avec fierté, que la fête de Noël tombe chaque année le même jour, et avec regret que la date de Pâques ne cesse de varier de façon barbare au grand détriment du commerce !

Qu'il me soit permis, à ce propos, d'appliquer à ces réformateurs, à ces ennemis de Pâques « mobile », l'épithète de *Néoquartodécimien*. C'est là un joli qualificatif, suffisamment long, et qui ressemble à ceux que ces réformateurs aiment à appliquer à autrui. Voilà donc une occasion de leur décocher agréablement un « vous en êtes un autre ». Cette désignation est, en plus, exacte. Certes les mobiles qui font agir ces gens là n'ont pas la noblesse de ceux des anciens *quartodécimien*. Moins encore seraient ils capables de faire appel à l'apôtre saint Jean (ils ne croient plus à l'authenticité de ses écrits) : ils n'en arrivent pas moins aux mêmes résultats que leurs prédécesseurs. Que Dieu prenne leurs âmes en pitié !

Oui, au cours de la semaine de Noël, l'énormité va cheminer à travers le monde. Je la verrai passer sous mes fenêtres, et je regretterai de n'avoir pas de fusil sous la main.

Toutefois la plus grande énormité ne sera pas visible. Elle est d'ordre négatif, mais elle est bien plus grande que tout le reste. C'est la disparition de tout ce que Noël personnifiait naguère — il y a moins d'une génération —, et cela même aux yeux d'hommes n'ayant plus la foi.

Dès à présent, les petits riens du Noël chrétien, les cartes, les gravures naïves sont à demi oubliés. Pour ce qui est de

la doctrine qui leur servait de base, elle s'est désagrégée et volatilisée, sans que personne s'en fût aperçu.

Le fond de la question, hélas !, est là, comme aussi sa lugubre importance. On ne s'est presque pas défendu ; c'est à peine si on a résisté. Tout ce qui subsistait de cette foi qui a fait l'Europe, et sans laquelle l'Europe est condamnée à périr, a pu disparaître, sans que cette disparition ait été remarquée : on dirait les dernières pièces de monnaie d'une fortune dilapidée par un homme que la débauche a usé au point de lui enlever la mémoire.

Peut-être pourrons-nous mettre ordre à tout cela un jour ; nous les Croyants. Personne d'autre ne le pourrait.

Hilaire BELLOC

Impressions d'Amérique⁽¹⁾

II.

« Civilisation quantitative », c'est la formule dans laquelle le célèbre historien Guglielmo Ferrero exprime les caractères dominants d'une certaine civilisation contemporaine qu'il oppose à la civilisation d'autrefois, la civilisation « qualitative ». Toutes choses tendent à se faire en grandes quantités, les valeurs de tout genre créées par la culture sont distribuées à des couches sociales de plus en plus larges et de plus en plus nombreuses, mais on réalisait autrefois, pour le bénéfice de quelques privilégiés, des œuvres d'une perfection souveraine que l'on n'atteint plus aujourd'hui. Antithèse ingénieuse et qui permet de grouper un grand nombre de faits en une puissante fresque aux larges perspectives. N'a-t-elle pas inspiré certains catholiques toujours prêts. — on ne sait pourquoi, — à se découvrir plus d'affinités pour le passé que pour l'avenir ? Il ne serait que juste cependant de songer que le rêve égoïste d'un idéal rare et jalousement réservé n'a rien de fort évangélique.

La supériorité « quantitative » de l'Amérique sur les pays du vieux monde s'impose à l'observateur le plus superficiel. Il semble que cette supériorité grise parfois quelque peu le cerveau des Américains. Elle leur inspire un dédain transcendant pour les petites choses que nous faisons si petitement. Elle leur suggère les ambitions sommaires que représente trop bien l'épithète revendiquée par les entreprises les plus diverses : *The biggest in the world*. Par une réaction assez naturelle, on se plaît chez nous à souligner les déficiences que l'on croit nécessairement liées à une supériorité de ce genre.

Il est entendu, dit-on, que les Américains bâtissent les maisons les plus hautes du monde et les ponts les plus larges, qu'ils fabriquent dans le moins de temps le plus d'automobiles et de machines de toute espèce et que leur outillage mécanique est le plus abondant et le plus perfectionné qui soit. Concédon's tout de suite que leurs bibliothèques sont plus complètes et mieux aménagées que ne le sont souvent celles de nos centres intellectuels, que leurs laboratoires sont mieux montés ; reconnaissons qu'ils ont pu organiser le plus large Congrès eucharistique que l'on ait jamais vu. On sait d'ailleurs qu'ils ont drainé tout l'or du monde et qu'ils paient

(1) Voir la *Revue Catholique* du 10 décembre.

leurs ouvriers comme nous ne payons pas nos ministres. Et après ? Tout cela n'est que matériel. Reste le côté spirituel de la civilisation. Ici, nous croyons tenir notre revanche. Et s'il était vrai que la civilisation « quantitative » caractérise le monde moderne, nous n'en serions que plus sûrs de conserver une supériorité « qualitative » qui n'est que l'héritage de notre long passé.

Mais ces vues théoriques ne tiennent guère au contact de la réalité. Je ne sais trop si les Américains sont plus modernes que nous. La vérité est plutôt que leur civilisation est plus jeune que la nôtre, et peut-être par certains côtés plus primitive, plus fraîche et plus saine.

Si l'on fait là-bas toutes choses en plus grand, cela tient avant tout à des raisons géographiques; si l'on a généralisé l'outillage mécanique et la fabrication en série, c'est là le résultat naturel de la rareté de la main-d'œuvre; si l'on est aujourd'hui beaucoup plus riche que nous, c'est bien parce que, depuis des générations, on a davantage travaillé et que, peut-être, on a fait moins de sottises. Tout cela n'est pas si moderne et l'on pourrait se demander, au contraire, si nous ne trouverions pas, en nous tournant vers le passé, des époques où notre civilisation d'Europe avait davantage certains de ces mêmes caractères.

Certains esprits imagineraient volontiers l'Amérique comme une géhenne où l'humanité, lancée avec frénésie à la conquête de la richesse, ne connaît plus la joie de vivre.

Au surplus, sur la foi de certains tableaux, ils croient savoir que la vie intellectuelle est là presque inexistante et que les villes américaines sont d'une laideur outrageante, ce qui achève de donner à une existence accablante le cadre qui lui convient. L'art et la beauté, aussi bien que l'intelligence, seraient le privilège du vieux monde.

A vrai dire, il semble, au contraire, qu'on respire en Amérique une atmosphère d'allégresse. Aux Etats-Unis, cette atmosphère paraît même parfois un peu bruyante et un peu lassante. Le Canada est plus grave, plus recueilli. Mais nulle part, on n'éprouve une impression de tristesse.

Tel qu'on le voit se presser dans les rues des villes, dans les gares de chemins de fer, tel qu'on l'observe au hasard des rencontres et des conversations, le peuple américain est un peuple gai. Voyez ces gens qui se saluent rapidement au tournant des rues, le sourire aux lèvres, d'un bon mot et d'une exclamation joyeuse; ils sont heureux de vivre, satisfaits de ce qu'ils font et de ce qu'ils ont fait. En voici d'autres, qui se quittent, sur un quai de gare, peut-être pour longtemps; ils semblent partir joyeux et confiants vers quelque avenir qui les enchante. Et dans cette voiture publique, cette série de voyageurs qui rentrent chez eux, la journée finie; ouvriers chargés d'outils, petits employés, blancs, noirs ou métis; toutes les figures encore respirent le contentement. Pas de jérémiades, pas de récriminations, ni morne rêverie ni démarche accablée, partout de la bonne humeur et de l'allant.

Il faut regarder travailler des groupes d'ouvriers: cela vous change des tristes spectacles auxquels nos yeux ne sont que trop habitués. Pas de traîneurs, pas de fraudeurs surtout et pas de grognons. L'accord des gestes s'obtient aisément, il s'accompagne d'une parole d'humour. Pas de criailleries ni de grossièretés. Et les hommes que le voyageur utilise, le conducteur de taxi, le porteur de bagages et jusqu'au nègre du *Pullman*, n'ont-ils pas, eux aussi, l'allure empressée et le service joyeux.

Où faut-il chercher le secret de cette heureuse promptitude?

Le pays, peut-être, y est bien pour quelque chose. Le climat est éminemment tonifiant. Lumière, soleil, air vif, rien de nos brumes déprimantes et de notre grisaille perpétuelle; des températures extrêmes, un hiver froid, un été chaud et dans la même journée de larges variations; des pluies diluviennes suivies d'un

soleil radieux; bref, pour l'organisme humain, une rude épreuve qui l'aguerrit, s'il y résiste, et le tient vivement en éveil.

Mais n'est-ce pas surtout le travail lui-même qui a façonné cette race et lui a imprimé son cachet distinctif? Les flots successifs de l'émigration n'ont emporté par delà les mers que des hommes vaillants et courageux, prêts à l'aventure et ne craignant pas les risques. Pendant des générations, l'immense continent vierge aux espaces infinis leur a imposé des tâches illimitées, il leur en offre toujours et de plus en plus larges. L'Américain a le travail dans le sang; autour de lui tout appelle le travail; le travail est la première des valeurs sociales. Atavisme, éducation, ambiance, ces facteurs combinés ont fait de l'activité une habitude universelle et qui pénètre jusqu'aux distractions. Aux heures de loisir, l'Américain ne songe pas à rester tranquille, il ignore les longs et copieux festins du vieux monde; des jeux violents où il se dépense encore, des spectacles d'une vie intense où il objective ses instincts d'action, tels sont ses plaisirs préférés.

Cette activité fébrile et sans trêve peut aboutir à quelque surmenage. Elle ne laisse au moins à l'homme le temps ni de s'ennuier, ni de se plaindre, ni de se perdre en rêveries dissolvantes. Un jeune homme qui venait, comme tout le monde, de s'acheter une auto, passait toutes ses heures de loisir à rouler, sans but, par les rues. Comme on lui demandait quel plaisir il pouvait trouver à ces courses à vide, il répondait: *It prevents thinking*: « Cela évite de penser! » Il ne faut pas, comme je l'ai entendu faire, caricaturer cette réponse et y voir une profession de stupidité. voulue. Je crois qu'elle ne témoigne nullement l'horreur de la réflexion utile et méthodique, mais la crainte salutaire de la pensée sans contrôle, conseillère de désordre et mangeuse d'énergie.

A n'en pas douter, ce sont leurs habitudes de travail et d'activité qui donnent aux Américains l'allure allègre que nous leur voyons. Ces mêmes habitudes correspondent à une structure sociale toute différente de la nôtre. Pas de gros héritages, pas de dots plantureuses, pas d'oisives prébendes. L'homme n'est riche que de son travail et il dépense largement ce qu'il gagne. S'il a trop d'argent, il le risque en de nouvelles entreprises, mais il ignore le bas de laine et les « placements de père de famille ». L'opinion générale est qu'on doit aux enfants ce qu'il y a de mieux en fait d'éducation: après cela, ils auront à faire leur vie comme leurs parents l'ont faite. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il n'y a là aucun système, rien ne prouve que la fortune « bourgeoise » ne soit pas en voie de se constituer. Une large aisance est aujourd'hui universellement répandue, mais elle est de date très récente. Pendant longtemps, le travail a été pour tout ce peuple la condition nécessaire de son existence; à force de peine et d'ingéniosité, il se trouve avoir créé tant de richesse qu'il jouit d'un large superflu, mais il n'en a point pris l'habitude. Il mêle à un luxe parfois excessif des restes de simplicité primitive. N'ayant pas désappris l'effort, il regarde l'argent comme facile à gagner, il n'est pas encore hanté de la crainte de perdre ce qu'il a acquis, il n'organise pas encore la conservation des fortunes. Trop récentes et trop peu stables, les différences sociales ont encore peu d'importance à ses yeux, il ne cherche pas à les entourer de barrières. Sa richesse toute fraîche n'a pas encore réagi sur ses mœurs.

Il se fait que certaines situations américaines ressemblent aux conditions d'existence dont nos vieux pays paraissent se rapprocher. Mais tandis qu'un vieil édifice social est chez nous en voie de se défaire, une société neuve est là-bas en voie de se former. Les deux mouvements se rencontrent par hasard, les faits n'ont, de part et d'autre, nullement la même signification.

Civilisation neuve, société neuve, richesse neuve, luxe nouveau, on ne saurait trop souligner ce caractère de jeunesse qui fait le trait principal de la société américaine et qui explique aussi bien ses qualités que ses défauts. Il explique l'impression de santé

qu'elle dégage, il explique son allant et sa gaieté, son généreux idéalisme, il rend compte en même temps de l'incohérence, de la naïveté puérile, qu'elle présente parfois. Il permet d'apprécier son développement intellectuel et artistique et d'en marquer le moment exact.

Il y a dans les villes américaines, à l'heure présente, un remarquable mélange de laideur et de beauté. Certains quartiers sont totalement hideux, abandonnés à des usages commerciaux, habités par une misérable pègre juive, italienne ou noire. Mais d'autres rues présentent, côte à côte, des baraques lépreuses et branlantes et des immeubles tout neufs, à dix étages, superbes de ligne et richement décorés. D'autres encore ne sont que des chantiers de construction. Il y a des villes qui sont toutes neuves, mais celles qui ne le sont pas se transforment avec rapidité. Telle avenue qui était hier à la mode est aujourd'hui désertée et l'on court habiter des immeubles d'un nouveau modèle, plus confortable et plus élégant. A mesure que l'on change, les exigences esthétiques s'affinent et le goût s'améliore. On a créé récemment de larges promenades dont les perspectives sont grandioses : *Riverside Drive*, à New-York, le long de l'Hudson, *Lake shore drive* à Chicago le long du lac Michigan. D'immenses constructions les longent, aux lignes élégantes et sobres, et qui forment des paysages urbains d'une splendeur impressionnante. Au loin, dans la banlieue, les nouveaux « blocs » largement aménagés en cités-jardins sont aussi, dans un genre plus modeste, du meilleur effet. La laideur est d'hier, elle date de soixante, de cinquante ans peut-être, d'un temps où l'on ne pouvait songer qu'aux nécessités immédiates, où l'on n'avait pas le loisir de penser à faire beau. Puis sont venus les premiers essais, d'un goût douteux d'abord mais suivis d'essais meilleurs. Le progrès est aussi frappant que rapide, une simple promenade permet d'en noter les étapes.

Je ne honnis donc pas les gratte-ciel? Certes non. Sans doute, ce serait un crime que de dresser leur silhouette colossale sur l'horizon de nos vieilles villes; ils écraseraient autour d'eux trop de choses jolies et menues qui n'ont de valeur que dans le cadre restreint où elles furent créées autrefois. Mais en Amérique, il n'y a rien d'ancien à sauver, on peut transformer les villes sans crainte, elles n'ont rien à perdre. Au contraire, ces constructions énormes sont à l'échelle générale, s'harmonisent avec le pays, elles expriment sa vie, il semble que les architectes aient trouvé en les concevant des sources d'inspiration nouvelles.

Pour les voir, il faut un certain recul. La vue que l'on a, de la mer, sur l'ensemble de New-York, est une des plus belles choses du monde. Aucun point de comparaison d'ailleurs dans l'ordre architectural. Une féerie qui rappelle plutôt des vues de montagnes et à laquelle le brouillard prête le charme de ses voiles mystérieux. De plus près, un chaos somptueux, une vision de puissance et de richesse, d'harmonie dans la liberté.

Il n'y a pas longtemps, les artistes de là-bas ne trouvaient rien de mieux à faire que de copier les modèles du vieux monde. Ils bâtitèrent dans la cinquième avenue des résidences de luxe dans le style de Florence, de Paris ou de Rome; ils répétaient, le long de l'Hudson, les castels rhénans et, au bord des lacs, les villas italiennes; ils logeaient les universités dans des cloîtres gothiques imités d'Oxford; ils donnaient à New-York une cathédrale qui est une réduction de Cologne et ils gratifiaient Brooklyn d'une réplique de la Sainte-Chapelle. Les nécessités économiques ont fait naître les gratte-ciel et avec eux une esthétique originale est en voie de formation. On la retrouve dans les immenses salles des pas-perdus de la gare de New-York Central et de la Pennsylvania station. Déjà, elle a inspiré des plans d'églises et d'universités. Ainsi, c'est de la « quantité » même que se dégage la « qualité » nouvelle et la formule artistique de la jeune civilisation américaine.

Les valeurs intellectuelles et morales suivent-elles un développement parallèle. C'est ce qu'il nous faut demander.

I. NOËL,
Professeur à l'Université de Louvain.

CHRONIQUE POLITIQUE (1)

Le contrôle militaire

Les alliés ont renoncé à la continuation du contrôle militaire tel que le définissait le traité de Versailles. Est-ce à dire que le désarmement de l'Allemagne soit accompli? Non. Il est manifeste que le Reich n'a pas accepté de rompre avec la tradition prussienne; son armée n'est pas une force destinée au seul maintien de l'ordre intérieur; par son organisation, son armement, son instruction, son recrutement elle constitue visiblement l'embryon d'une organisation plus vaste, capable de faire un jour une campagne offensive. Si l'on a pu, dans une certaine mesure, mettre fin à la conscription, on a dû renoncer à l'espoir de rendre impossible l'utilisation à des fins guerrières de l'outillage économique de la nation vaincue. L'Allemagne, par sa richesse en hommes, par la puissance de son industrie, par la persistance de son esprit militaire, demeure capable de provoquer de grands bouleversements et l'on peut se demander si la Reichwehr formée d'éléments recrutés à long terme, solidement encadrée, intoxiquée de souvenirs enivrants n'est pas destinée un jour à prouver que les années nouvelles *bâties* selon les principes démocratiques, ne valent pas plus que les hordes persanes devant la phalange grecque.

Il faut cependant approuver la décision récemment prise à Genève.

On en revient toujours aux mêmes constatations. Le Traité de Versailles a méconnu toutes les règles que l'expérience conseillait d'adopter pour le rétablissement d'une paix véritable. Des vainqueurs peuvent profiter du choc psychologique de la Victoire pour trancher dans le vif et faire, rapidement, un peu de chirurgie, mais s'ils laissent passer le moment favorable, s'ils échelonnent dans le temps des mesures que l'abattement seul peut faire accepter avec résignation, ils ouvrent une ère de difficultés sans cesse renaissantes. Les Anglais l'ont bien compris en ce qui les concerne. Voyez comment ils ont rapidement fait un sort à la flotte allemande! Des coups de massue et pas de coups d'épingles. Aussi les relations entre Londres et Berlin sont-elles redevenues presque cordiales.

La Commission de contrôle, au contraire, est en fonctions depuis huit ans. Ses investigations sont une cause permanente d'irritations et de frictions, elles blessent, nous dit-on, la souveraineté nationale, le patriotisme et la dignité des populations. La chose est devenue si évidente que l'on a du faire appel à l'ingéniosité des juristes pour affranchir

(1) Chronique de quinzaine.

les puissances de l'emprise des textes dont leurs hommes d'Etat se sont laissés devenir les esclaves. Le contrôle interallié sera supprimé le 31 janvier sans avoir réalisé l'œuvre qu'on lui avait imprudemment assignée. Comment s'en étonner? Dès que l'on a admis l'existence d'une Allemagne unifiée, il fallait renoncer à l'espoir de la traiter comme une puissance de second ordre. Ceux qui criaient casse-cou en 1918 demandent aujourd'hui que l'on soit logique. La politique qui a triomphé alors a des exigences inéluctables et ce serait compromettre ses faibles chances de succès que de ne pas en accepter loyalement toutes les conséquences.

Locarno, au moins, contient une conception solide, viable, qui a déjà fait ses preuves ailleurs : la garantie solidaire donnée à la démilitarisation d'un territoire déterminé, en l'espèce la Rhénanie. Puisque les ambitions démesurées des hommes de Versailles ont fait faillite, nous devons souhaiter que les négociations ultérieures relatives au contrôle militaire ramènent celui-ci sur le plan réaliste sur lequel semble s'être placé Sir Austin Chamberlain.

Le traité permet à la ligue des Nations d'exercer un vague contrôle sur l'Allemagne entière. Au lieu de s'attacher à exploiter un texte qui ne donnera jamais que des déboires, il serait préférable de se river au sol, de compléter, d'accord avec l'Allemagne, le statut international des marches de la Germanie. Tout l'effort de notre diplomatie devrait se porter vers une solution qui renforcerait la barrière du Rhin de toutes les garanties pratiques et de toutes les garanties juridiques possibles. Dans l'état actuel des choses, le contrôle des armements en Rhénanie ne peut devenir permanent que de l'accord des puissances intéressées. Puisque la démilitarisation de la région a été solennellement acceptée, la mission des contrôleurs sera surtout négative et pourra s'exercer avec un minimum d'ingérence dans la vie publique et privée des citoyens. L'Allemagne, semble-t-il, ferait une bonne affaire en adhérant au contrôle limité à un territoire déterminé contre une renonciation aux droits plus étendus que pourrait exercer chez elle la ligue des Nations. Mais quoi ! encore des concessions ?

D'une façon générale, les droits dévolus aux alliés par le traité de Versailles ne doivent être considérés que comme une monnaie d'échange. Sur le terrain financier, on est tombé des chiffres astronomiques de la commission des réparations aux réalités plus modestes du plan Dawes. Sur le terrain politique on en vient petit à petit à une formule du même ordre. Ce qu'il faut éliminer à tout prix, c'est l'incertitude qui entretient tous les mauvais ferments, incertitude sur la durée de l'occupation, incertitude sur le régime de la Saar, incertitude sur les droits et sur les devoirs réciproques. L'homme d'Etat qui fera surgir des divagations générales un régime sérieux de démilitarisation du Rhin pourra se rendre le témoignage d'avoir tiré le meilleur parti possible des déplorables tractations qui portent la marque du cerveau nébuleux de M. Wilson.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

Le traité Benedetti ⁽¹⁾

Nous venons de lire l'aveu formel de la répugnance du roi de Prusse. Mais il nous paraît difficile de reporter la responsabilité de ce sentiment sur son puissant et audacieux ministre. Bismarck avait promis à Benedetti de chercher à persuader le Roi d'accepter le traité proposé au sujet de la Belgique et il ne nous paraît pas du tout certain qu'il ait manqué à sa promesse.

Après le retour du plénipotentiaire de Prusse à Paris, des instructions lui sont envoyées pour arrêter avec l'Empereur le texte du traité à conclure. Le 15 septembre, Thiele, secrétaire d'Etat prussien pour les Affaires étrangères, télégraphie au comte von der Goltz : « Accepter de plus que la Belgique ne soit pas désignée en nom dans le traité, le but de celui-ci devant résider dans l'expression appropriée d'une garantie réciproque du développement expansif de la nationalité allemande sous l'égide de la Prusse et de la nationalité française sous l'égide de la France. » La Prusse se dit donc prête à accepter le traité proposé, mais à la condition qu'on n'y exprime pas expressément vers quels pays, la Belgique pour la France, les Etats du Sud de l'Allemagne pour la Prusse, se porteraient les appétits des deux complices. Les annexions méditées de part et d'autre seront justifiées par l'invocation du principe des nationalités.

C'est probablement sous l'empire des instructions qui viennent ainsi d'être envoyées à Goltz que Bismarck revoit Benedetti à Berlin, entre le 15 et le 25 septembre. Il continue, bien qu'il connaisse les sentiments de son Souverain, à se laisser croire favorablement disposé à un accord avec la France. Il admet de procéder à la signature d'un traité, quitte à régler ensuite les démarches à réaliser par chacun des contractants.

Bismarck ne devait pas sacrifier volontiers la Belgique aux intérêts de la France; il ne pouvait de gaieté de cœur se prêter à aucune politique de nature à consolider l'Empire et à le maintenir dans un état de supériorité ou d'égalité vis-à-vis de la Prusse. Mais si les intérêts de celle-ci l'avaient exigé, il n'aurait eu aucun scrupule à nous abandonner aux appétits napoléoniens. Jamais, un scrupule n'influença sa politique.

Si, vis-à-vis de Benedetti, il use d'atermoiements, il laisse Goltz continuer à négocier à Paris. Le diplomate prussien lui écrit, le 15 novembre 1866 : « Je doute que l'empereur Napoléon trouve la possibilité de tirer profit de la clause la plus essentielle et la plus grave dans ses conséquences d'un traité de cette espèce, si sa durée est limitée à trois ans. A mon avis, cette clause demeurera lettre morte jusqu'à ce que la Prusse se soit mise formellement et ouvertement à la tête de l'Allemagne. Mais cet événement, même sans traité, sera infailliblement suivi d'une tentative d'annexion de la Belgique, tentative que la convention est destinée à motiver et à laquelle la Prusse pourrait difficilement s'opposer tant qu'elle-même ne sera pas entièrement affirmée en Allemagne. »

Le 14 janvier 1867, alors qu'à Bruxelles et à Londres, où on avait eu vent des négociations engagées à Berlin, on les croyait complètement abandonnées, Bismarck dévoile à Goltz sa véritable pensée au sujet de la Belgique : « En raison, écrit-il, des déclarations de lord Stanley sur le prix que la Grande-Bretagne attache à la conservation de la Belgique, je crois utile de vous exposer et de préciser ici, pour l'orientation personnelle de Votre Excellence, la position que nous prenons à cet égard. Dans mon opinion, l'importance que ce pays revêt pour nous découle principalement et précisément de celle qu'il a aux yeux de la Grande-Bretagne. Nous ne pouvons plus attacher le même poids à l'existence du royaume envisagée en elle-même et comme telle, que nous l'avons fait jadis et que l'Angleterre le fait encore aujourd'hui. D'un autre côté, la Belgique n'est pas toujours pour nous un voisin commode. Les influences politiques et ecclésiastiques qui en rayonnent sur nos provinces rhénanes ne facilitent pas, précisément, la tâche du gouvernement prussien, et le gouvernement belge ne s'est jamais montré conciliant envers nous. Nous n'avons donc aucun motif de considérer le maintien de l'intégrité de la Belgique comme un des facteurs nécessaires de notre politique particulière, ni de nous résoudre isolément à des sacri-

(1) Voir la *Revue* du 17 décembre 1926.

fices pour sa sauvegarde, si ceux-ci devaient aller jusqu'à menacer notre propre intégrité dans une lutte avec le plus puissant de nos voisins, que nous croyons certes égal sur terre, mais contre les flottes duquel nous ne pourrions aisément protéger nos côtes. Nous ne pouvions nous sentir portés à faire de l'existence de la Belgique une question primordiale pour nous, si céder sur ce point devait être le prix ou la condition de bons rapports avec la France, qui nous sont indispensables ainsi qu'à l'Allemagne. Nous sommes, évidemment, loin d'abandonner la Belgique de propos délibéré et sans besoin, mais il ne faut pas nous dissimuler que des circonstances pourraient se présenter dans lesquelles nous aurions à prendre en considération sérieuse les avantages et les inconvénients de pareilles concessions, afin de ne pas nous exposer à courir, en face de la France, des chances défavorables. Comme je l'ai dit plus haut, les inconvénients éventuels résulteraient moins de la perte de la Belgique pour nous que de la mise en péril de nos relations avec l'Angleterre, celle-ci persistant, à plus ou moins bon droit, à tenir la conservation de la Belgique pour un des éléments décisifs de sa politique continentale. » Toute la politique de la Belgique, appât pour acheter les complaisances de la France, imaginée, en 1905, par l'empereur Guillaume, et la politique de « la nécessité » conçue pour justifier, en 1914, l'invasion de notre pays se trouve en germe dans cette lettre, mais les faibles successeurs de Bismarck ne surent pas tenir compte comme lui de l'intérêt porté par l'Angleterre au maintien de notre indépendance et de notre neutralité.

Si cette dépêche avait pu être connue de Napoléon III, notre perte aurait été certaine. Il lui eût suffi d'insister un peu vivement sur ses prétentions de compensations pour voir céder Bismarck. Celui-ci ne voulait pas la guerre en ce moment et il eût triomphé des répugnances du roi Guillaume à abandonner la Belgique comme il avait triomphé de ses répugnances à attaquer l'Autriche. Qui sait même si Guillaume n'avait pas vu et ratifié la dépêche de son premier ministre à Goltz. Il est vraisemblable qu'en attirant l'attention de la France sur la possibilité de chercher des compensations en Belgique plutôt qu'en territoire allemand, Bismarck le faisait, dès le principe, avec l'arrière-pensée de ne pas s'opposer, le cas échéant, à ce que Napoléon III se jetât sur la proie qu'il lui désignait. Mais, au moment où le futur chancelier exposait, comme on vient de le voir, sa politique à Goltz, ses lenteurs et ses atermoiements avaient découragé Napoléon III. Celui-ci ne pressait plus le gouvernement de Berlin pour obtenir l'autorisation et la coopération de la Prusse dans l'attentat médité contre notre nationalité. La faiblesse de la politique impériale nous sauva.

Napoléon était un homme qui n'abandonnait jamais un projet une fois conçu, malgré des changements de volonté plus apparents que réels. Une fois la politique des compensations ou des *pourboires*, comme l'appelaient Bismarck, accueillie dans son esprit, il devait la poursuivre au moins pendant quelque temps, d'autant plus qu'il jugeait son succès indispensable pour restaurer le prestige de son règne et affermir sa dynastie.

Se persuadant trop aisément de l'impossibilité d'obtenir satisfaction à Berlin, et se résolvant à y limiter ses efforts à la revendication du Luxembourg, l'Empereur se tourna vers Saint-Petersbourg afin d'y emporter l'acquiescement du Tsar à l'absorption de la Belgique par la France. Alexandre II désirait obtenir de celle-ci une action commune dans les affaires d'Orient. A Paris, on y consentit, en subordonnant toutefois cette action à l'adhésion de la Russie à la politique napoléonienne en Occident. Les insinuations faites à cet égard reçurent bon accueil à Saint-Petersbourg du chancelier Gortchakoff, mais celui-ci exprima le désir de connaître, avant de prendre une décision, l'étendue des aspirations françaises. S'il faut en croire un rapport du baron du Jardin, ministre de Belgique à La Haye, Gortchakoff aurait déjà été pressenti, après la guerre de Crimée, par ordre de Napoléon, sur la possibilité d'annexer la Belgique à l'empire. La nouvelle demande, faite à ce sujet, ne devait donc provoquer aucune surprise en Russie.

L'invitation moscovite à donner des précisions contraria un peu le cabinet des Tuileries. Il aurait préféré ne pas devoir faire de demande de compensations pour les agrandissements prussiens et voir partir de Russie des offres à ce sujet. C'eût été un allègement de responsabilité. Napoléon aurait pu abriter sa politique de spoliation derrière les invitations de Bismarck et les conseils des ministres du Tsar. L'initiative du méfait lui eût été épargnée.

« Nous comprenons, écrivait, le 9 février 1867, le marquis de

Moustier, ministre des Affaires étrangères, à Talleyrand, ambassadeur de France en Russie, qu'il (le chancelier Gortchakoff) nous demande des confidences. Mais ne pourrait-il pas nous aider un peu à les lui faire en vous disant quels sont, au juste les engagements de la Russie et quelles objections les différentes hypothèses qui pourraient se présenter seraient de nature à soulever de sa part? Tâchez, dans l'ordre d'idées que je vous indique de le faire causer un peu à fond. » Talleyrand devait, en outre, affirmer au chancelier moscovite que les aspirations de Napoléon III n'allaient à aucun territoire allemand.

Pendant que ces instructions voyageaient vers Pétersbourg, le marquis de Moustier avait un entretien avec Budberg, ambassadeur russe près de la Cour des Tuileries. Conduisit sur le même plan que celui donné à Talleyrand, il aboutissait à faire dire par Budberg : « Quant à la Belgique, si vous avez envie de la prendre, c'est une affaire entre l'Angleterre et vous. »

Une identité très grande d'idées et de politique n'unissait pas Budberg et Gortchakoff. Il importait donc de faire confirmer par ce dernier le propos de son représentant à Paris.

Malgré un dialogue digne de Molière, comme l'a justement qualifié Emile Ollivier, Talleyrand ne parvint pas à faire prononcer le mot de Belgique par Gortchakoff. Tous les autres Etats de l'Europe que la France aurait pu vouloir annexer furent cités par l'homme d'Etat russe et pour chacun d'eux le diplomate répondit négativement. La lacune, qui existait dans cette « promenade géographique », comme l'a appelée Talleyrand, indiquait suffisamment vers quelle contrée se dirigeaient les vues impériales. Gortchakoff l'avait deviné, mais il s'abstint malicieusement de prononcer le nom de notre pays. Si la France désirait se voir offrir la Belgique, la Russie ne se souciait pas, en faisant cette offre, de manquer à sa promesse de garantir notre indépendance et notre neutralité. Elle préférait laisser à Napoléon III toute la responsabilité de la violation de la parole donnée.

Après la conversation de Gortchakoff avec Talleyrand, Napoléon III et ses conseillers semblent avoir abandonné, du moins pour le moment, leurs projets sur nos provinces. Ils concentrent, désormais, tous leurs efforts sur le Luxembourg et, dans cette tentative, ils se trouvent, une fois de plus, vaincus par l'astuce non moins que par l'habileté de Bismarck.

A. DE RIDDER.

Souvenirs sur Gérard Cooreman

Après Jules van den Heuvel, Gérard Cooreman... Tous deux appartiennent à la même génération formée au creuset de la belle et ardente lutte politique qui marqua les sombres années qui s'écoulèrent entre 1878 et 1884. A Gand, à raison de la véhémence que l'anticléricalisme y déployait et aussi de la valeur des hommes qu'il avait recrutés à son service — les Delhougne, les les Rolin-Jacquemyns et d'autres — l'Association catholique dut se former (et elle y parvint) en une redoutable organisation d'attaque. Victor Cooreman, celui que l'on appelait le « père Cooreman » la présidait avec une autorité qui n'admettait pas de réplique, et il fut pour son fils Gérard un parfait mais rude éducateur politique. Et ce dernier ne tarda pas à prendre une place importante dans les conseils de l'Association. Je ne le connus qu'en 1888 après la victoire, quand Théodore Léger, le « père Léger » eut succédé au « père Cooreman ».

Le rôle de Gérard Cooreman, avant son entrée dans la vie politique active, n'était pas celui du régisseur parlant au public, mais celui du conciliateur pour ses épineux. Lorsqu'il y avait une difficulté à résoudre, une rivalité d'ambitions à apaiser,

une intrigue à déjouer, le « père Léger » allait se confier à Guillaume Verspeyen qui, d'ordinaire, lui donnait ce conseil : « Appelez Gérard ». Et Cooreman se mettait en route, et, après quelques marches et contre-marches, quelques grains d'encens par-ci et un peu d'onguent par-là, tout s'aplanissait. Sa spécialité était de guérir le parti de cette maladie, plus fréquente aux jours de succès qu'aux jours de revers, et qui s'appelle la candidaturite.

Gérard Cooreman, en vérité, était un tempérament aux ressources les plus riches et les plus variées : chrétien aux convictions fermes et arrêtées, humaniste à la forte culture, homme d'affaires consommé, il avait, comme ressources secrètes les dons précieux du tacticien : une connaissance profonde du cœur humain, un bongarçonisme spirituel, et l'amour de la fantaisie. Aucun des côtés sérieux de la vie ne lui échappait, mais comme il savait s'amuser des petits aspects qu'elle offre à l'observateur attentif ! Et cette faculté, qui est comme de la jeunesse perpétuée, il l'avait conservée jusque dans la vieillesse et — je pus le constater l'été dernier — jusqu'après les premières atteintes de la maladie qui vient de l'emporter. Et quels services cette faculté ne lui rendit-elle pas dans les hautes fonctions qu'il occupa successivement : Ministre, elle lui permettait d'éconduire les quémandeurs sans qu'ils gardent rancune; président de la Chambre, elle lui donnait le moyen de calmer les orages; président du Conseil, aux heures tragiques du Havre, elle lui facilitait son rôle difficile de premier professeur de vaillance et d'espoir...

Mais en ce jour de deuil si cruel pour la grande amitié dont il m'honorait, c'est le Gérard Cooreman de notre jeunesse que je veux surtout évoquer, l'étonnant et joyeux compagnon des parlottes du Cercle catholique de Gand, quand son œil scrutateur et malicieux derrière le binocle cherchait une victime, quand il donnait la réplique à Guillaume Verspeyen — merveilleux duels d'esprit ! — ou quand il taquinait le char sénateur Lammens et que celui-ci, levant les bras au ciel, s'écriait, indigné : « Gérard, vous êtes un voltaïric ! »

Si sa destinée n'eût pris d'autres et plus illustres voies, quel admirable journaliste il aurait fait, avec le grand acquis qui était le sien, avec la rare perspicacité psychologique dont il était muni, avec la verve primesautière qu'il maniait si souplement, et avec ce style si personnel et si vivant dont il ne reste, hélas ! que quelques rares traces dans un livre que personne ne lit, et pour cause, *les Annales parlementaires*, et dans les exemplaires, ensevelis sous la poussière des années, du *Magasin littéraire*, de Gand, dont il fut un des créateurs.

Car Gérard Cooreman était un des rares hommes politiques pour qui l'Art et les Lettres existent. Sa curiosité intellectuelle était grande. Répugnant d'instinct aux solennités et aux conformismes, ses préférences allaient — jusqu'à la complicité — vers les tentatives novatrices. En un temps où, dans les cercles catholiques, on était encore tenté de se signer à la seule audition des noms de Baudelaire et de Verlaine, il prit sur lui d'admettre à la tribune du Cercle catholique de Gand de jeunes fervents des *Fleurs du mal* et de *Sagesse*.

Et de la bourrasque qui s'ensuivit, il eut raison comme il devait avoir raison plus tard des bourrasques parlementaires : par un mot d'esprit.

La carrière politique de Gérard Cooreman se termina, au moment de l'armistice, au château de Lophem. Comment l'habile et fin manœuvrier qu'il était se laissa-t-il débarquer si allègrement ? C'était la première fois et la seule où il fut dupe ! A moins que... Il ne s'est jamais expliqué sur ce point final de son rôle d'homme d'Etat. Et s'il eût des ressentiments, il en refoula généreusement l'expression, dans l'intérêt supérieur de la Patrie. C'était la pre-

mière fois aussi que l'homme d'esprit ne prit pas sa revanche !

Cet homme d'esprit fut un grand citoyen — et le plus fidèle des amis.

FIRMIN VAN DEN BOSCH,
Procureur général
près les juridictions mixtes d'Egypte.

Alexandrie, le 9 décembre 1926.

CHRONIQUE SOCIALE (1)

La loi des huit heures

La commission chargée de s'enquérir des effets de la loi du 14 juin 1921, instituant la journée de huit heures et la semaine de quarante-huit heures, a été installée le 7 mai 1924. Elle a terminé ses travaux le 27 novembre 1926, par le vote d'un projet de résolution qu'il faut connaître dans sa teneur intégrale si l'on veut apprécier sagement la besogne.

PROJET DE RÉSOLUTION.

Le travail est une obligation stricte qui s'impose à tous sans distinction de rang, de classe ou de fortune, sous la condition, bien entendu, de laisser à chacun les loisirs indispensables à l'accomplissement des autres devoirs moraux, familiaux ou sociaux et les repos nécessaires à la réparation des forces physiques.

Cette obligation s'impose avec une force particulière dans les pays à monnaie dépréciée où l'accroissement de la production et de l'exportation, soutenu par des accords commerciaux favorables, combiné à certaines restrictions de la consommation et à des techniques financières appropriées, fait partie intégrante de tout plan rationnel de redressement ;

En conséquence, la commission chargée de s'enquérir des effets de la loi du 14 juin 1921, instituant la journée de huit heures et la semaine des quarante-huit heures, déclare ne pas avoir trouvé dans les réponses patronales et ouvrières un ensemble d'informations suffisamment précis pour en conclure qu'une journée normale de huit heures de travail serait inadéquate aux exigences de l'ordre permanent et aux nécessités économiques actuelles ;

Mais, Considérant que l'enquête a permis de constater que, sous le régime de travail établi en vertu de la loi du 14 juin 1921, le rendement horaire a généralement augmenté, le plus souvent toutefois d'une manière insuffisante pour assurer le maintien du rendement journalier précédemment atteint dans les diverses industries ;

Considérant que le progrès de l'outillage et de l'organisation du travail, l'accroissement éventuel de l'effort productif et l'accomplissement d'une journée normale de huit heures calculée sur une année ouvrable sont autant de moyens qu'il faut employer en coordination pour relever le rendement journalier ;

Considérant que le régime de travail établi dans notre pays en exécution de la convention de Washington est notablement plus restrictif et plus sévère que le régime établi dans les nations concurrentes à la suite de la même convention ;

Prenant acte de l'opposition des représentants des organisations syndicales ouvrières à toute modification du régime qui entraînerait une refonte totale ou partielle des textes légaux présentement en vigueur, textes dont l'application, d'après eux, notamment sur les points qu'on propose de réformer, n'aurait pas été d'une généralité suffisante pour en révéler clairement les défauts ;

Tenant compte dans les réponses adressées à son questionnaire ; La commission attire l'attention des autorités compétentes sur les recommandations suivantes :

I. — Il y a lieu de simplifier les formalités et négociations prévues à l'article 7 pour obtenir le bénéfice d'heures supplémentaires en vue de faire face à un surcroît extraordinaire de com-

(1) Chronique mensuelle.

mandes. On suggère de permettre à l'entrepreneur de s'entendre selon les cas, soit avec les organisations syndicales, soit avec son personnel et de fixer un délai légal endéans lequel les ouvriers auraient à faire connaître leur décision. Le travail supplémentaire pourrait commencer dès que l'accord aurait été réalisé. Un arrêté ministériel interviendrait dans la quinzaine pour approuver ou suspendre l'exécution de l'accord.

II. — S'il y a en semaine des jours chômés, en tout ou en partie, individuellement ou collectivement, autres que ceux prévus pour certaines fêtes, le travail de plus de huit heures est autorisé jusqu'à due compensation, sans jamais pouvoir excéder dix heures par jour, ni dépasser une moyenne de quarante-huit heures par semaine calculée sur une période de six mois.

Les fêtes dont il est question à l'alinéa précédent sont : l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et la Noël et les autres fêtes à déterminer par accord. Cet accord se produira selon les cas, soit entre organisations patronales et ouvrières, soit entre le chef d'entreprise et son personnel.

III. — Il y a lieu de rédiger le dernier alinéa de l'article 7 de la loi du 14 juin 1921 de la manière suivante : « L'autorisation ne pourra être accordée pour plus de six mois dans le cours de l'année. Elle indiquera la mesure dans laquelle la journée de travail pourra être prolongée; cette prolongation n'excédera pas deux heures par jour et cent cinquante heures annuellement. »

IV. — La commission recommande de compléter l'article 7 de la loi par un alinéa disant que l'accord visé à l'alinéa premier pourrait s'établir entre les organismes centraux, patronaux et ouvriers, d'une industrie, ou d'un ensemble d'industries déterminées. L'effet d'un tel arrangement serait que les chefs d'entreprises et les groupements ouvriers, respectivement affiliés à ces organismes, seraient considérés comme ayant donné leur accord pour l'obtention d'un nombre déterminé d'heures supplémentaires. Notification serait faite par les deux parties au ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale. Celui-ci pourrait donner délégation aux inspecteurs du travail et aux ingénieurs des mines, agissant dans le cadre de leurs compétences respectives, pour statuer en son nom au sujet des demandes de dérogations couvertes par de tels accords. La décision de ces fonctionnaires devrait intervenir endéans les trois jours.

V. — Il y a lieu de remplacer le troisième alinéa de l'article 2 de la loi par le texte suivant :

Toutefois lorsqu'il existe un accord conclu entre un chef d'entreprise et ses ouvriers, pour établir le repos de l'après-midi du samedi ou d'un autre demi-jour de la semaine, la limite des huit heures pourra être dépassée les autres jours. Dans ce cas, notification préalable du régime de travail préconisé sera adressée par lettre recommandée à l'inspecteur du travail ou à l'ingénieur des mines compétent par le chef d'entreprise, qui y joindra l'attestation de l'accord intervenu. Après vérification, s'il y a lieu, l'inspecteur chef de district accordera l'autorisation nécessaire qui restera valable jusqu'à dénonciation effectuée dans la même forme par l'une ou l'autre des parties.

VI. — La commission constate que l'enquête a révélé des préventions regrettables et des malentendus nombreux. Elle estime que la solution des difficultés, nées de ces préventions et de ces malentendus, réside en partie dans l'interprétation loyale et exacte, de part et d'autre, de la loi et dans l'accord entre les chefs d'entreprise et les organisations ouvrières.

* * *

Dans ce projet de résolution, il y a des considérants qui résument les faits relevés par l'enquête et il y a des vœux qui sont adressés au législateur. On a soutenu qu'en formulant ces vœux, la commission avait outrepassé ses droits.

M. Tschoffen, ministre de l'Industrie et du Travail, dans le discours prononcé à la séance d'ouverture, délimitait, en effet, le rôle de la commission d'une manière assez imprécise : « Votre commission, disait-il, ne constitue pas une doublure du Parlement. Vous n'aurez pas à rechercher chez vous une majorité qui nous soumettrait les textes nouveaux; votre tâche consiste essentiellement dans une observation critique *des faits*... Votre champ d'investigations est vaste. Quel est l'effet de la loi discutée sur l'importance de la production, le prix de revient, les progrès de l'outillage, les salaires, le chômage et les migrations, enfin la vie morale, familiale et intellectuelle de l'ouvrier? L'examen de ces

questions et de toutes autres que vous suggérerait votre intérêt au délicat et important problème qui vous est soumis, suffira à occuper votre activité. Ce n'est pas parce que vous vous attachez aux faits plutôt qu'aux formules qu'elle sera moins féconde. » La consigne ministérielle était donc de relever avant tout des faits, de photographier des réalités. La commission n'y a pas manqué, et la volumineuse documentation qu'elle a réunie projettera une clarté relative sur un certain nombre de questions.

Lui était-il interdit d'aller plus loin et de suggérer des réformes? Nous ne le croyons pas. Le ministre, dans son discours, n'avait-il pas annoncé que la commission pourrait s'occuper de « toutes autres questions » qui seraient évoquées par la matière même de l'enquête? C'est là-dessus qu'on s'est appuyé pour libeller, au terme des travaux, malgré l'opposition de quelques membres, une série de recommandations qui seront transmises au pouvoir législatif.

D'ailleurs, qu'est-ce que c'est qu'observer des faits, quand ces faits sont les actions humaines? C'est dire non seulement quelle est la nature ontologique de ces actions, quels en sont les mobiles et les causes, mais aussi quel résultat utile ou nuisible, bon ou mauvais elles provoquent et par rapport aux agents qui les accomplissent et par rapport à la communauté qui les subit. L'observation scientifique et complète d'une activité humaine finit nécessairement par juger cette activité et la classer dans l'ordre moral, par la marquer d'une note déontologique qui appelle soit des mesures de répression, soit des mesures d'encouragement. Se taire sur ces mesures, ce n'en est pas moins les indiquer : les faits auront parfois même une voix plus éloquent que le discours. Par exemple, la commission d'enquête, ayant mission de rechercher si tel article de la loi des huit heures n'a provoqué pas des frictions entre patrons et ouvriers, constate que ces frictions sont nombreuses et nocives, n'est-il pas clair qu'elle a par cela seul jugé cet article, mis en relief la nécessité d'une retouche, et indiqué avec netteté le sens du remaniement, encore qu'elle se soit peut-être abstenue de le proclamer sous la forme d'un vœu ou d'une recommandation?

Enfin, parmi les réponses envoyées au questionnaire de l'enquête, beaucoup contiennent des plaintes et demandent le redressement de griefs. Ains, les électriciens qui font les installations à domicile, soutiennent avec un grand bon sens que leur industrie est saisonnière, qu'ils sont surmenés en hiver et désœuvrés en été. On les exclut pourtant du bénéfice des dérogations accordées aux travaux saisonniers. Voilà une critique adressée au régime et voilà les faits qui la motivent. La commission pouvait-elle négliger semblable déposition? Cette déposition n'est-elle pas elle-même « un fait », « un document », dont il faut tenir compte et sur lequel il faut se prononcer? Et, dès lors, si la commission arrive à se convaincre que le grief et le motif allégué reflètent la vérité des choses, elle s'est par là même rangée à l'avis des témoins interrogés, elle a épousé leur cause et avec eux nécessairement, malgré qu'elle en ait, elle sollicite, quant à ce point, une nouvelle organisation.

En donnant pour consigne à la commission de relever des faits, M. Tschoffen ne pouvait lui interdire d'émettre des vœux, puisque l'examen critique des faits « humains » porte fatalement dans ses flancs des conclusions pratiques. Du reste, après avoir résumé ces critiques, dirigées contre la loi des huit heures, M. Tschoffen ajoutait « Sur ces critiques et sur les faits qui les légitimeraient, le gouvernement entend faire la lumière. C'est à quoi vous voudrez bien, Messieurs, vous employer. » Faire la lumière sur une critique, c'est rechercher si elle est fondée ou non, si la chose incriminée convient ou ne convient pas, si la loi doit être corrigée — et comment — ou bien conservée sans changement.

Si le but de l'enquête avait été de classer des faits et d'additionner des chiffres, pas n'était besoin d'une commission. Un meuble à fiches et une machine à écrire, un fonctionnaire sachant calculer et connaissant la règle de trois, suffisaient amplement à la besogne et il était parfaitement inutile de réunir l'élite patronale, des chefs de syndicats, des sociologues, des économistes et des professeurs d'universités.

M. le ministre de l'Industrie et du Travail avait d'ailleurs engagé la commission à s'inspirer des méthodes de la grande enquête de 1886 sur la rétribution des classes laborieuses. La méthode de 1886 a précisément consisté à recueillir les faits et puis, sur chaque problème, à établir des projets de résolutions parfois rédigés, article par article, en forme de loi.

Par un vote émis à une importante majorité, la commission,

en pleine harmonie avec les directives issues de la nature des choses et contenues d'une manière larvée dans le discours ministériel, a donc décidé de clôturer ses travaux par des vœux proposés à l'examen du législateur. Et ceux-là seuls ont voté la question préalable qui se sont aperçus que toute l'enquête parlait haut en faveur de réformes contraires à leur opinion préconçue. Ce n'était ni très courageux ni tout à fait franc du collier.

(A suivre.)

M. DEFOURNY,
Professeur à l'Université de Louvain.

Nous prions instamment nos abonnés dont l'abonnement finit au 31 décembre prochain de vouloir bien verser, avant cette date, fr. 37.50 à notre compte-chèque 48916. (Pour les membres du clergé le prix est de fr. 27.50.)

Les quittances postales seront mises en circulation à partir du 3 janvier 1927.

Eloge de la politesse⁽¹⁾

Je crains que vous ne jugiez impoli mon projet d'enseigner, avec le concours d'autres bavards, la politesse à des hommes et à des femmes qui la connaissent certainement mieux que moi. Je vous rassurerai peut-être si je jure que je n'ai nulle intention de vous faire la leçon. C'est de ceux qui ne sont pas dans cette salle, que nous allons parler. Je me propose de vous confier que ce sont des impolis et je pense que vous me donnerez raison. Nous aurons alors satisfait, vous et moi, à cette première loi de la politesse, qui commande, lorsqu'on dit du mal du prochain, de toujours excepter ceux qu'on a devant soi.

Car la politesse apparaît d'abord comme une fourberie. Je suis ici pour faire son éloge. Je dirai donc tout de suite le mal qu'on peut penser d'elle. Vous mesurerez ainsi ma sincérité, et s'il m'arrive, à la fin de ce discours, emporté par mon beau sujet, de m'émuover un peu, j'espère que vous vous laisserez prendre à des accents que vous saurez honnêtes.

On a joué avec beaucoup de succès cette année sur une scène du boulevard une pièce intitulée *La vérité toute nue*. C'est l'histoire d'un imprudent qui a fait le pari de dire pendant vingt-quatre heures la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Cet homme gagne son pari, mais après avoir déchaîné des catastrophes. Banquier, il est dans le bureau de son fripon d'associé, et comme un ami lui demande au téléphone ce que valent les actions que vient de lui vendre sa maison « Rien du tout! » répond-il froidement. Un instant après, dans un salon, une jeune fille est au piano et pousse des gloussements ridicules. Naturellement, les invités applaudissent. La mère se rengorge et quête, en minaudant, des compliments. Chacun renchérit sur son voisin. « Délicieux! lui dit-on, adorable! Exquis! Elle ira loin, cette petite! » Arrive le tour de l'homme qui a cru qu'il était facile de dire la vérité tout un jour et qui a fait un pari. — « Et vous, lui demandez-t-on, comment trouvez-vous cette voix? » Sa gorge se serre. On le presse. Vingt regards suppliants et souriants convergent vers lui. « Allons! votre avis sincère sur la voix de ma fille... » — « Abominable, Madame! »

Il se souvient alors des avertissements qu'on lui a donnés la veille. « Il faut mentir, Monsieur, beaucoup mentir pour vivre en paix avec les hommes, et, par exemple, la politesse n'est que mensonge. »

Je crois que voilà posée nettement la dure question qu'il faut résoudre avant tout débat sur la politesse. Nous allons, dans ces causeries, répéter souvent les grands mots d'éducation et de civilisation. Il est un autre mot sacré, la dignité. Il est triste qu'on puisse rarement admirer à la fois dans nos âmes des vertus

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier.

également essentielles. Nous avons en nous de grands feux et des zones de nuit, défauts de lumière qu'on appelle des défauts tout court. Ainsi zébrés et bariolés, nous sommes bien élevés sans loyauté, ou fiers sans politesse. S'il faut choisir entre des monstres, je préfère encore les mal polis. Insupportables, mais droits, on peut au moins compter sur eux; tandis que les autres, avec leurs belles façons, n'ont pas d'honneur. Et pourtant notre langue française, si juste, nous révèle que la politesse et l'honneur, non seulement pourraient s'accorder, mais sont une même chose, puisqu'un seul mot les désignait autrefois. Aujourd'hui on ne dit plus couramment « Vous êtes bien honnête. » pour remercier d'une politesse. Mais laquelle d'entre vous, Mesdames, n'a pas eu l'occasion de taper sur les doigts d'un mal appris en lui disant : « Taisez-vous malhonnête! » Malhonnête pour mal poli.

Cependant l'honnête homme, poli et sincère à la fois, où le le trouver? Voulez-vous que nous allions à sa recherche? Nous partons d'une vilaine chose : le mensonge des gens aimables, et nous allons fouler un terrain barré d'obstacles; mais au bout de la course, si je ne m'y brise pas les reins, nous goûterons ensemble d'assez belles joies, qui nous paieront de notre effort.

* * *

Le mensonge des gens aimables est un grand péché et nous allons d'abord, pour le juger, le regarder à la loupe.

Venez avec moi dans la rue. Voici deux hommes qui se croisent, se reconnaissent et s'arrêtent pour échanger des politesses. Attendez qu'ils se séparent, et observez le travail de leurs visages quand chacun d'eux se retrouvera avec soi-même. Ils ont si bien contracté leurs traits tandis qu'ils se regardaient face à face, qu'ils ont grand-peine à les mettre au repos. Celui-ci va continuer de grimacer et de sourire tout seul; c'est ce qu'on a coutume de nommer le sourire bête. Cet autre rétablit la position d'un coup, et c'est un déclenchement pareil à celui des images animées au cinéma, ou, ce qui est pis, parce que je vais prononcer là un mot chargé de sens, c'est comme un masque qui tomberait brusquement.

Un masque. La voilà, la définition cruelle de la politesse. Les gens du monde ne se présentent les uns devant les autres que masqués. Je sais bien tout ce qu'on peut dire. On se montre tel qu'on voudrait être, et c'est rendre hommage à son prochain que de se parer pour lui complaire. On n'a jamais blâmé les jeunes gens d'être charmants au temps des fiançailles. Ils offrent chacun le meilleur de soi à l'être chéri qu'il s'agit de conquérir; les méchants disent que c'est une comédie, quand c'est un noble effort vers la perfection — mais un effort qui survit rarement aux heures divines des premières amours, et voilà le malheur.

Allons au fond des choses. La politesse est peut-être un hommage au prochain, mais elle est tout de même un mensonge, si les gens qu'on salue et qu'on accable de compliments, on ne les aime pas. Entrons ensemble dans n'importe quel salon. J'excepte les vôtres, Mesdames, mais imaginez celui d'une de vos amies. Je suppose qu'on y est poli avec décence, car il y a des façons heureuses de faire des grâces, et d'autres qui le sont moins. Chez vos amies, on ne se tortille pas en roulant des yeux, comme la dame du quincailler de ma rue, qui ne salue jamais un client sans lui montrer toute sa mâchoire remplie d'or, avec des hochements de tête à se briser la nuque. Beaucoup de femmes ont pris ces manières là quand, toutes petites, elles jouaient à la dame. A cet âge charmant, on saisit avec des yeux frais le ridicule des grandes personnes. On les imite pour s'amuser. On pousse, en se dandinant, d'adorables petits cris. Puis on devient grande, et c'est l'âge où l'on s'alourdit un peu; on commence à répéter machinalement les mêmes gestes; et les petits cris continuent, mais on n'a plus des gorges de poulettes, et l'on caquette au lieu de gazouiller. Alors il n'y a plus qu'à se boucher les oreilles, et moi j'ai envie de tirer sur les plumes qui s'agitent au haut des têtes, pour savoir si c'est la modiste ou le bon Dieu qui les a plantées là.

C'est assez impoli, ce que je viens de dire, mais il s'agit de gens que nous ne connaissons pas. Chez vos amies, on papote, on minaude, on baise les mains, on échange mille compliments et gracieusetés, mais le tout comme il convient. J'ai prononcé un autre mot tout à l'heure : on est poli avec décence. *Decet*, disaient les Romains; cela est convenable. Les convenances, la décence sont autant de mots pour désigner l'art charmant d'être poli. Mais regardez ces jolies femmes, si habiles à vous dire des dou-

ceurs. Elles ont de l'esprit et veulent que vous en jouissiez à votre appétit. Alors elles font des frais pour la joie de vous voir rire à belles dents, et ces frais sont aux dépens des absents. On écorche toutes vives les petites amies, dont le tort est de n'être pas dans ce salon à cette minute, et l'on vous dit, sur ces chéries qu'on embrassera tout à l'heure, de délicieuses horreurs. Et vous êtes assez léger, Monsieur, assez étourdie, Madame, pour accueillir ces médisances, dont vous même, qu'on adule, serez dans un instant la victime.

Parlant un jour de Pascal dans une réunion comme celle-ci, j'ai pris plaisir à citer une pensée, qui revient naturellement à l'esprit dans un débat comme celui-ci : « Personne ne parle de nous en notre présence comme il en parle en notre absence. L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie, et peu d'amitiés subsisteraient si chacun savait ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas, quoiqu'il en parle alors sincèrement et sans passion. »

C'est très clair. Nous mentons, non seulement par excès de politesse, mais parce que la vie ne serait pas tenable si nous disions notre pensée. Et voilà le mensonge obligatoire. Tout de même, est-ce possible? Et, j'y reviens, n'y a-t-il pas moyen d'être des gens bien élevés et cependant loyaux?

Une idée m'est venue en préparant cette conférence, et je la crois nouvelle, ce qui arrive périodiquement à toutes les vérités éternelles. Ecoutez-moi. Nous avons deux façons de traiter nos amis, la bienveillante quand ils sont là, l'autre s'ils sont partis. Sans doute mentons-nous l'une des deux fois. Mais laquelle? On veut absolument que ce soit quand nous les jugeons avec bonté. Mais si c'était au contraire quand nous faisons la mauvaise langue. Si nos politesses étaient plus vraies que nos méchancetés, comme tout s'arrangerait! Alors les gens polis seraient deux fois charmants, les bourrus deux fois coupables, et ma conférence facile à faire.

J'ai au bout de la langue un mot qu'il serait peut-être plus habile de ne prononcer qu'après avoir savamment conduit vos esprits jusqu'à lui, mais je ne sens pas avec vous, qui me donnez une si amicale attention, le besoin de ménager mes effets, et je vous dirai sans détour ma recette pour sauver la politesse du mensonge : c'est l'indulgence.

Vous dites à une jeune femme, par politesse, qu'elle est jolie. Et sincère avec vous-même, vous avez honte, rentré chez vous de cette parole. Vous avez tort d'avoir honte. Le compliment que vous avez jeté à la tête de cette créature de Dieu, elle le méritait. Tout à l'heure vous direz au premier venu, qui vous parlera d'elle : « Elle est affreuse, cette femme-là; elle a le nez de travers. » C'est alors que vous mentirez. Car elle est jolie, la pauvre femme, et je vais vous le prouver.

Tous les hommes, toutes les femmes sont un inextricable mélange de beautés et de laidiers, de vertus et de défauts, de grandeur et de sottise. La plus belle femme, vue d'une certaine façon, est déplaisante, et la plus vilaine un bijou. Question d'éclairage, prononcerait un photographe! Disons que tout dépend de la qualité du regard que nous portons sur les objets. Notre avis sur toutes choses est un produit de notre esprit. Nous leur donnons une valeur différente suivant notre humeur, et si nous étions en Allemagne, je conclurais que les jugements des hommes ne sont jamais objectifs, mais subjectifs. N'étant pas fêru des façons de parler germaniques, j'aime mieux dire que l'on peut à son gré juger son prochain avec indulgence ou sévérité, et que la politesse commande de choisir la première méthode, la bienveillante.

Ainsi quand on viendra me raconter que les gens polis sont des menteurs, je répliquerai qu'au contraire ils disent la vérité, mais avec indulgence. Encore faudra-t-il que leur âme soit, en effet, charitable, et pas seulement à cette minute et pour les présents, mais toujours et pour les absents.

J'entends bien vos objections.

La principale est qu'il faudrait que nous fussions bons, et nous ne le sommes pas tous. Mais est-ce la faute de la politesse? Justement elle nous contraint à la bonté quand nous sommes en présence les uns des autres. C'est la moitié de la tâche; et les coupables, c'est nous, ce n'est pas elle, si, ayant appris à parler amicalement à notre prochain, nous le traitons sans amitié quand il est de l'autre côté de la porte. Polis par devant, impolis par derrière, allons-nous incriminer la politesse? Elle nous a corrigés d'une des faces de notre méchanceté et de ce demi-résultat, je trouve qu'il faut la louer, non la blâmer.

Le vrai malheur, c'est notre étourderie. Car nous ne sommes pas bien méchants, mais légers. Et nous le sommes deux fois. D'abord nous nous laissons prendre aux mots polis que nous disons. Nos sourires, nos gestes, nos formules gracieuses, qui sont autant de réflexes, nous incitent à trouver charmants, tandis que nous leur parlons, les gens à qui nous faisons des politesses. On s'échauffe, on s'émeut, on s'embrasse, et finalement on s'adore, ou on le croit : première légeté. Je souhaitais tout à l'heure que la politesse fut sincère. Elle l'est presque toujours, mais avec frivolité. Et c'est la même frivolité qui nous fait médire de nos amis une heure après que nous les chérissions, comme si nous ignorions que nos mauvais propos vont courir de bouche, jusqu'aux oreilles des victimes, qui se fâcheront.

Le besoin de médire, l'appétit de savoir ce qui ne nous regarde pas et de le colporter, est la plus stupide des maladies humaines, une maladie de concierge. Que nous soyons curieux de l'âme d'autrui, rien de plus légitime. On s'instruit à bien connaître les hommes, mais alors on les prend vite en pitié. Quiconque a sondé son propre cœur et celui du prochain, devient humble et charitable, ou c'est un sot. Que de sots ici-bas, à commencer par celui qui vous parle! Car j'ai fait comme les autres, comme vous tous. J'ai dit souvent, à tort et à travers, ce que je savais des uns et des autres, aussi ce que je ne savais pas. C'est si amusant de raconter une histoire! Et nous sentons que c'est mal, mais un démon nous pousse. On a du caractère pour conduire sa vie, pas pour sa langue.

Et le malheur est qu'il n'y ait pas, à l'usage des enfants, des manuels d'indulgence, comme on en fait pour leur apprendre la civilité puérile et honnête. Toutes nos méthodes d'éducation sont routinières et pleines de lacunes. Et s'il est très bien d'enseigner aux petits garçons et aux petites filles à dire merci quand on leur donne un gâteau, à saluer poliment les grandes personnes et à ne pas parler la bouche pleine, on a tort de ne pas leur donner des recettes pour aimer leur prochain sans y penser, comme les jeunes gens d'aujourd'hui font le baise-main et les jeunes filles la révérence par habitude.

Le résultat, c'est que nous avons tout à apprendre sur ce chapitre de l'indulgence ou de la bienveillance, car les deux mots ne disent pas tout à fait la même chose, mais ils se complètent et l'on ne peut pas les séparer.

Si nous étions à la fois polis et généreux, nous ne commettrions pas certaines fautes.

L'une d'elles, la plus curieuse, est que nous cessons facilement d'être aimables quand nous sommes entre nous, dans nos maisons. Vous connaissez comme moi des hommes et des femmes qui sont la grâce même dans les salons et qui bavardent comme des pies avec tous leurs amis, mais ne pipent mot chez eux, imposent à leurs conjoints et à leurs enfants dans la salle à manger un silence chargé d'ennuis, n'ont jamais un sourire pour ceux qui sont près de leur cœur, ni une histoire à leur raconter.

Leur faute vient de ce qu'on les a mal élevés. On a omis de leur recommander d'être polis en famille. On a évidemment pensé que l'amour paternel ou maternel et la piété filiale étaient plus forts que la politesse et la supposaient. Et rien n'est plus juste, mais il faudrait le dire, l'enseigner et que les parents fissent le principal, qui est de donner l'exemple. Autrefois on exigeait que les petites filles, en entrant dans la chambre de leur maman, fissent la révérence, marque cérémonieuse de respect, cérémonieuse mais charmante, et c'est toute la politesse, qui est à la fois un hommage et une caresse.

Sans doute est-il quelquefois difficile de se montrer indulgent à ses proches, qu'on connaît trop. Raison de plus pour les traiter avec politesse. Quand les visages auront souri, les cœurs se souviendront qu'ils sont amis.

Vous voyez comme sont liées la politesse et l'indulgence, s'engendrent l'une l'autre et se complètent. Et je ne vous ai rien dit d'une forme inestimable de la courtoisie, qui ne saurait se concevoir sans la divine, la charmante bienveillance. Faire des compliments est facile, et mes frères les hommes observent assez bien ce chapitre de la politesse. Mais les rapports courtois où l'on s'est engagé avec des mots sucrés, des saluts et de jolies manières, on peut les nouer plus solidement, et d'exquise façon, par de menus actes, qu'on appelle, d'un nom familier aux oreilles féminines, les attentions.

Il faut insister sur cette forme précieuse et souvent méconnue de la politesse. Les paroles, les regards, les gestes, le sourire, ont tant d'importance entre gens d'une certaine éducation, que

beaucoup omettent l'autre forme, plus délicate, de la courtoisie, qui consiste à agir galamment, après avoir parlé. Les actes, pour donner toute leur valeur aux paroles : certaines âmes sentent mieux que d'autres la nécessité de ce complément de la politesse. Et l'on voit par le monde deux sortes de gens : ceux dont l'affabilité est délicate, mais toute verbale; et d'autres, plus discrets, qui font ponctuellement leurs politesses, sourient peut-être un peu moins, mais rendent leurs devoirs avec application, offrent des cadeaux et des fleurs, donnent de leurs nouvelles, et sont toujours présents quand il faut.

Les frivoles, pour qui ces amis trop corrects sont un vivant reproche, les traitent volontiers de gens compliqués et sans grâce. Vous me permettez de prendre nettement leur défense, et pour une raison que, Mesdames, vous apprécierez toutes.

Vous savez bien le grand procès qu'en amitié et en amour vous pouvez faire aux hommes. Nous donnons facilement des cadeaux, quelquefois des cadeaux fastueux, mais presque toujours nous les donnons mal. Exemple : c'est l'anniversaire de Madame. Monsieur aime sa compagne. Il ne voudrait lui faire nulle peine, même légère. Fidèle, affectueux, c'est un mari modèle, pourvu de la première vertu conjugale, la soumission aux caprices de la maîtresse de céans. Mais il n'a pas du tout réfléchi à ce qu'il donnerait à sa bien aimée. C'est une affaire qui n'a pas occupé un instant son esprit. Dès que les yeux de son épouse ne sont plus plantés dans les siens, d'autres affaires le prennent tout entier. Et Madame, qui rougissait de plaisir ou pâlisait d'émotion pour une fleurette au temps des fiançailles, parce que c'était justement sa fleur préférée et qu'il était adorable de penser que ce grand diable d'amoureux avait réussi à le savoir, Madame trouve que son mari, qui l'aime beaucoup, ne l'aime tout ce même plus comme autrefois. Et le pauvre type court les magasins, cherchant à se rappeler de quoi sa chérie pourrait bien avoir envie. Il consulte ses sœurs, ses belles-sœurs, leurs amies. Il voudrait tant avoir une bonne idée. Trop tard, mon petit! Il aurait fallu faire comme elle, qui vous offre toujours ce que vous désirez le plus au moment où la surprise vous en est faite. Mais elle y a pensé depuis des semaines et des mois, à votre anniversaire. Elle y a pensé, parce que, tandis que vous couriez par la ville à faire votre tâche d'homme, à gagner la vie du ménage, elle poursuivait, minute après minute, son œuvre femme de, et que son cœur veillait sur vous.

Il est cruel pour nos compagnes d'être faites ainsi, car elles souffrent d'être meilleures que nous, et nous ne le voyons même pas. Nous sommes bons d'ailleurs à notre façon, puisque nous cherchons à les gâter. Mais nous faisons nos politesses avec un carnet de chèques, et elles les font avec leur âme.

Les attentions des femmes sont douces au cœur de l'homme, parce qu'elles lui révèlent qu'on pense encore à lui quand il n'est pas là. Et de même la politesse attentive est supérieure à celle des mots parce qu'il suffit pour faire un compliment d'avoir la langue défilée, tandis que pour garder loin d'eux le souvenir de ses amis il faut que le cœur s'en mêle un peu.

La politesse n'est pas la bonté, mais une image de la bonté. Aux gens polis de tâcher d'être pareils, au fond de l'âme, à l'aspect qu'ils se donnent en société. Et non seulement, si on veut considérer la politesse avec l'indulgence que je suis en train de recommander, il ne faut pas dire qu'elle est une menteuse — une cajoleuse tout au plus; mais nous concluons qu'elle est une constante invitation à la bienveillance, et que si, après avoir tant souri pour nous entraîner à la charité, nous y manquons encore, alors nous sommes traîtres à la politesse, rebelles à ses leçons, indignes de cette charmante maîtresse, et qu'on peut frémir en songeant aux grimaces que, sans elle, qui nous met au moins un masque sur la figure, nous ferions à nos amis.

* * *

Et je n'ai pas encore abordé mon sujet, car je vous dois un éloge de la politesse, et je ne vous ai donné jusqu'ici qu'un plaidoyer. Il fallait bien la laver des reproches qu'on lui fait et lui mettre sa robe blanche avant de tresser des couronnes pour son front.

Tout éloge en règle commence par une présentation. Qu'est ce que la politesse? Dans un joli livre de la maison Mame, plein de sagaces observations sur les bonnes manières, j'ai trouvé d'elle une définition tirée de l'origine du mot qui la désigne. La politesse serait, comme l'urbanité et la civilité, l'art de bien vivre à la ville. Un peu ennuyeuse pour les gens qui se sentent une âme

champêtre, cette explication. Et cependant *urbanité* vient du latin *urbis*, qui veut dire *la ville*; *civilité* vient d'un autre mot latin, *civitas*, qui veut dire aussi *la ville* ou *la cité* et les ingénieux auteurs du petit livre dont je vous parle, ayant appris le grec au collège, se sont souvenus que, dans la langue de Platon, la ville se dit *polis*, d'où nos pères ont évidemment tiré politesse. Et voilà la bienséance, par la vertu de deux mots latins et d'un mot grec, sacrée par trois fois reine des villes. Le malheur est que les citoyens d'Athènes s'occupaient de politique plus que de politesse, et que, si politique vient en effet du grec *polis*, politesse descend toute patement du verbe polir : les gens polis sont des gens bien frottés, astiqués, reluisants, et voilà tout. Une aventure analogue est arrivée au mot polisson, que des savants voulaient à toutes forces rattacher aussi au grec *polis* : des gamins de la voirie, chargés de balayer les rues et les ruisseaux de la ville : voilà, suivant ces messieurs, les premiers polissons. En fait, c'étaient bien des nettoyeurs, mais justement des polisiseurs, polisiseurs de pavés et de ruelles; et le grec n'a rien à voir à cette histoire, pas plus qu'à la nôtre. Polis ou polissons, c'est de polisage qu'il s'agit; et si cela vous déplaît et que vous teniez à ce que vos gracieusetés descendent du grec, ayez des façons policiées, au lieu de les avoir polies. Policé vient de *polis*, comme policier du reste, et je doute que cela vous fasse plaisir. Ce que je vois, quant à moi, ce sont des hommes et des femmes sur la planète. Je veux que mon destin, mêlé à leur, se déroule sans les faire crier, sans me meurtrir moi-même. Et j'accepte de bon cœur que la politesse soit l'art de s'adoucir mutuellement en se frottant les uns les autres; aussi bien n'ai-je pas dit tout à l'heure qu'elle était une caresse?

Pour arriver à une définition exacte, je prendrai un exemple. C'est la mode aujourd'hui de faire, même à la ville, l'élevage de la volaille, et j'ai donc quelque chance d'être compris des citadins que vous êtes, si je choisis cet exemple dans la basse-cour. Vous avez peut-être remarqué que si une poule trouve un beau morceau, les camarades n'hésitent pas à lui tirer du bec. J'ai connu des vers de terre que ces façons mal polies mettaient cruellement à la torture. Non seulement on convoite le bien de sa voisine, mais on lâche le sien pour le lui prendre; et quand même ces manières ne seraient pas déplorables, il faudrait encore les condamner comme inconfortables. Le plus clair de leur temps, quand on vient de leur donner la pâtée, ces dames le passent à courir comme des sottes. C'est très ennuyeux pour l'une d'elles, la pauvre bête, qui voudrait tant se régaler et qu'on pourchasse, mais ce n'est pas plus drôle pour les autres, qui pourraient se rassasier en paix à petits coups de tête dans l'écurie, et qui font du *fooling*, avec des battements d'ailes, des yeux en bataille, des cris, et une certaine façon d'écarter les pattes en marchant qui n'a pas du tout d'élégance.

Vous riez, mais la société humaine, c'est cela même; ou plutôt ce serait cela, sans la politesse. Observez les enfants quand on leur présente des gâteaux. Ils ne veulent pas le meilleur; ils veulent celui que l'autre va prendre, et tandis que leurs mains se poissent à les tâter tous, leurs yeux scrutent ceux du voisin pour deviner son choix et lui ravir, d'avance, le bon morceau. Les grandes personnes, parce qu'elles sont bien élevées, se servent à leur tour et discrètement. Mais tout de même admirez-les, tandis qu'on passe les plats. Je ne vais pas voler son sujet à notre fine Dussane qui vous amusera certainement beaucoup quand elle traitera doctement, à cette tribune, de la politesse à table. Mais regardez, vous dis-je, regardez à la dérochée ce gros monsieur à côté de la maîtresse de maison. Il est visiblement contrarié qu'on serve toutes les dames avant lui; et pour occuper sa gourmandise il promène avec gravité, tout en bavardant et faisant des grâces, son regard sur le plat qui court derrière les épaules, puis du plat dans chaque assiette qui se remplit. La politesse intervient ici pour parer de majesté, c'est-à-dire de ridicule, un réflexe animal. Observez désormais vos commensaux ou vous-même. Vous verrez comme la bête, prête à sauter sur la proie appétissante, demeure sous le masque de l'homme du monde, de la femme aussi, car nos compagnes sont quelquefois sujettes à la concupiscence, et leurs yeux habiles savent alors sourire à la fois aux propos de leurs voisins et aux voluptés qui arrivent, fumantes et parfumées, dans les bras des serviteurs.

Je me ferai mieux comprendre encore avec cet autre exemple. Voici un de ces becs de gaz sur lesquels la compagnie des tramways et autobus de Paris a mis à la disposition du public des numéros d'ordre pour entrer dans les voitures. Deux hommes

robustes, affairés, pressés, le visage soucieux, arrivent ensemble et tendent le bras. Leurs mains vont se rencontrer. Les yeux de ces hommes-là sont durs, les poings aussi; mais un miracle s'opère : les deux loup sur la proie ont un même geste de renoncement et de politesse. « Après vous, Monsieur... » Et c'est tout de même le plus débrouillard qui se servira le premier, mais avec la permission du plus timide, car la politesse ne renverse pas les rapports entre les hommes, elle les adoucit. Sans elle, ils se heurteraient violemment à chaque rencontre et, par exemple, ils se bousculeraient aux portes. Vous savez comme, au contraire, les vieux messieurs bien élevés savent s'entasser à l'entrée d'un salon ou d'un bureau sans qu'aucun se décide à passer le premier. On obstrue ainsi les passages, au point d'engendrer aussi des bousculades, ce qui prouve que la politesse n'arrange les choses que si elle est intelligente; mais cela, c'est une autre histoire.

Et voici, pour conclure ma définition. *La politesse est un ensemble d'habitudes qu'on fait prendre aux hommes et aux femmes pour les empêcher de se battre les uns contre les autres.* Vous allez trouver que je ne suis pas poli et que j'aurais pu fixer mon choix sur une définition plus galante, celle-ci par exemple : « La politesse est un bel habit qu'on revêt pour faire honneur à son prochain. » Mais on pourrait alors, les jours de presse, ou pour vivre sans faste, ne pas mettre le bel habit, et la politesse serait un luxe pour certaines gens à certaines heures. Vous sentez bien qu'il en va autrement, que la politesse est nécessaire à tous les hommes et tous les jours, qu'elle est la condition de la vie en société et le signe de la paix sur la terre.

Le premier éloge que je lui ferai ce soir est que, sans elle, il n'y aurait pas d'humanité et je ne suis pas de l'avis de Voltaire, qui écrivait :

*La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage.*

Elle est tout autre chose que de la grâce. Et, par exemple, elle donne à l'homme toute sa puissance, en le faisant maître de soi et libre. Les brutaux sont asservis les uns aux autres. L'homme qui sait traiter son prochain et entend qu'en retour on le respecte, assure son indépendance. Il ne gêne ni n'est gêné. Il est comme un caillou bien poli, qui se meut sans heurts parmi les autres; ou comme ce petit objet, le plus poli qu'ait encore produit l'industrie humaine, la bille d'acier des roulements de précision.

La politesse, c'est cela même; et c'est comme toujours le sens étymologique qui est le vrai. Elle nous libère d'autrui, et j'avais raison de ne pas m'échauffer tout à l'heure quand des méchants l'opposaient à la fierté : politesse et fierté, dans une âme bien faite, ne sont qu'un.

Ici, une parenthèse. Représentez-vous les hommes depuis l'origine des temps se frottant et polissant les uns les autres : les effets de ce travail ont été complexes et sans doute très divers suivant les tempéraments et le rang des sujets. Ainsi chez les humbles, la politesse est quelquefois fille de la peur ou de la servilité. Qu'à cela ne tienne! Nous ferons l'éloge aussi de cette politesse là. Mais je n'en finirais pas si je voulais moi-même tout vous dire; et c'est pourquoi nous serons plusieurs à nous partager le beau sujet. Marie Gasquet vous parlera dans huit jours, de ce charmant instinct de bienveillance qui habite l'âme de tant de petites gens. Ils sont bons entre eux et savent parler de tendresse le respect qu'ils doivent à leurs maîtres. D'autres vous montreront comment les gentilshommes de la vieille société se respectaient les uns les autres, et sans doute vous dira-t-on la différence entre la politesse et le cérémonial, qui s'excluent parfois, car il n'y a pas de gens plus soumis à l'étiquette que certains hobereaux mal polis. Et nous pourrions, l'un ou l'autre, vous faire l'histoire de la politesse, vertu chrétienne et vous rappeler l'exquise façon dont l'Ange se présenta devant la Vierge : Je vous salue, Marie! Et avec quelle grâce celle-ci, tout émue, répondit : *Ecce ancilla Domini*, Seigneur, je suis votre servante. C'est la formule même que les plus raffinées parmi vous, Mesdames, mettent encore au bas des lettres qu'elles écrivent. Et le sujet est donc vaste, mais il fallait choisir. Me servant le premier, j'ai naturellement pris la meilleure part et je louerai plus spécialement devant vous une politesse peu commune et qu'il est temps de remettre à la mode : celle que chacun de nous doit à plus petit que soi. C'est la plus rare et la seule digne d'un éloge sans réserve, car elle est fille à la fois des trois vertus que Dieu préfère, la fierté, la justice et la charité.

Ce n'est pas l'habitude de ranger la fierté parmi les vertus chrétiennes et je le regrette. Pour ma part, je réagis, toutes les

fois que j'en ai l'occasion, contre le penchant exclusif de quelques saintes gens pour l'humilité, grande vertu aussi, mais qu'il faut cultiver sans s'avilir. La modestie est belle et convient aux pécheurs que nous sommes. Mais Dieu nous a voulus à son image; il a fait de nous des serviteurs de sa loi, pas des esclaves; il a permis que nous fussions libres et nous a commandé de respecter la dignité d'autrui et d'aimer la nôtre.

Dans l'antiquité, certains hommes devaient à leur naissance, à leurs richesses, à leur génie, une belle indépendance, mais la masse humaine était à la chaîne. Ceux mêmes qui émergeaient de la foule ne tenaient pas de leur qualité d'hommes, mais des circonstances, la liberté précaire dont il jouissaient. Pour les autres, il était si peu question de la dignité de leur nature, qu'on les considérait comme des choses. Le Christ vint et changea tout cela. Il plaça chaque homme, même le plus misérable, en face de la Divinité. Toutes les servitudes furent abolies, sauf une : à la condition d'obéir à Dieu, chacun devint souverainement libre à l'égard de ses semblables. Alors s'ouvrit une ère, où sous l'étroite autorité du maître de l'univers, régna cependant la liberté, la noble et généreuse liberté, dont on parle toujours après vingt siècles, mais qu'on ne connaît plus.

Il n'y eut pas de joug, hormis celui de Dieu, qu'un chrétien ne secouât fièrement. Le christianisme fut la première religion fière, et la fierté la première vertu chrétienne. Braver les puissants de la terre; rester le seul maître, après Dieu, de soi-même; regarder la mort avec insolence : voilà les joies orgueilleuses qui grandissaient les âmes et faisaient les cœurs robustes.

Et la politesse devint alors, avec la fierté et par elle, une autre vertu des chrétiens. Quand le Christ releva Marie-Madeleine avec des paroles de bonté. Il remplit de stupeur les hommes d'éducation païenne qui étaient là. C'est qu'il leur donnait à la fois deux enseignements nouveaux. Il exaltait, dans la personne de cette femme déchue, l'humanité elle-même, et chacun fut prompt à considérer d'abord avec ivresse son propre ennoblissement. Le Maître entendait en outre qu'ils considérassent désormais tous les hommes avec le respect dû à leur nature ennoblée. Il leur commandait d'être généreux, en même temps qu'ils étaient fiers. Aujourd'hui quand nous traitons avec politesse un inférieur, nous exaltons en cet humble, que nous honorons d'un grand salut, son humanité, et nous-même en celle-ci; nous nous faisons l'honneur de tenir pour gentilshommes non les plus heureux ou les mieux pourvus sur la terre, mais nos pairs en immortalité. C'est avec leur âme que nous fraternisons quand nous sourions aux plus petits parmi nous, et c'est un acte d'une grande noblesse, que nous faisons pour leur joie sans doute, mais d'abord pour la nôtre.

Je parle ainsi parce que nous ne sommes pas des saints et que si nous aimons le plaisir d'autrui, tout de même le nôtre nous est encore plus cher.

Mais il faut nous élever maintenant au-dessus de nous-mêmes et laisser la vertu de fierté, caressante à notre amour-propre; la politesse étant fille aussi de la justice et de la charité, voici qu'elle nous conduit dans des régions où l'on s'aventure en tremblant, comme doivent frissonner les élus à leurs premiers pas dans le royaume de Dieu.

Je vais unir ici, dans un même éloge, la justice et la charité, et confondre, au moins un moment, leurs deux noms, comme si elles étaient une même chose, et vous comprendrez pourquoi tout à l'heure.

D'abord un aveu. Si j'ai choisi cette année de consacrer à la politesse ma conférence et celle de mes plus proches collaborateurs, ce n'est pas l'effet d'une soudaine illumination de mon esprit. Les bonnes idées ne viennent jamais ainsi. On les trouve au hasard du chemin. J'ai recueilli celle-ci au cours de mes recherches sur saint Vincent de Paul, à qui je veux consacrer mon prochain livre. Saint Vincent de Paul était plein de politesse. Parlant des domestiques, il commande de les « beaucoup honorer et traiter doucement, cordialement et fort respectueusement. » Et voici les instructions qu'il donne aux Dames de la Charité. Il ne s'agit pas qu'elles se tirent d'affaire avec une offrande ou une visite d'ostentation. « Elle apprêtera le diner, dit-il, le portera aux malades et, les abordant, les saluera gaîment et charitablement, accommodera la tablette sur le lit, mettra une serviette dessus, une gondole et une cuiller et du pain, fera laver les mains aux malades et, dira le *Benedicite*, trempera le potage dans une écuelle et mettra la viande dans un plat, accommodera le tout sur ladite tablette, puis conviera le malade charitablement à

manger, tâchera de le réjouir s'il est fort désolé, lui couperait parfois sa viande, lui verserait à boire, et l'ayant ainsi mis en train de manger, s'il y a quelqu'un auprès de lui, elle le laissera et ira trouver un autre pour le traiter en la même sorte, se ressouvénant de commencer toujours par celui qui a quelqu'un avec lui, et de finir par ceux qui sont seuls, afin de pouvoir être auprès d'eux plus longtemps... »

Et il ajoute : « Chaque malade aura autant de pain qu'il lui en faudra, avec un quartier de mouton ou de veau bouilli pour le dîner, et autant de rôti pour le souper, excepté les dimanches et fêtes, qu'on leur pourra donner quelque poule bouillie pour le dîner, — elles étaient évidemment moins cher alors qu'aujourd'hui — et leur mettre leur viande en hâchis au souper deux ou trois fois la semaine; ceux qui seront sans fièvre auront une chopine de vin par jour, moitié au matin et moitié au soir. »

Vous voyez qu'il ne trouvait pas qu'une maigre pitance fût assez bonne pour un pauvre. Il entendait mettre à son aise le malheureux qu'il secourait, comme si, de riche à manant, il n'y avait nulle différence, et qu'ils fissent ensemble la dinette en amis.

La politesse du saint fut exquise toute sa vie. Avec les ordinands qui venaient exalter leur âme à sa parole avant de recevoir la prêtrise, il usait d'égarés de toutes sortes. « Rendons à Messieurs les Ordinand, disaient-ils, mille respects et déférences. Ne faisons point les entendus, mais servons-les cordialement et humblement. » Quand ils arrivaient, il voulait qu'il y eût toujours un prêtre qui les attendît à la porte, qui prit leur petit paquet, qui les conduisit à leurs chambres. Lui-même allait volontiers à leur rencontre, marchait devant eux dans les corridors, une lumière à la main; il s'arrêtait pour leur montrer les marches des escaliers afin qu'ils y prissent garde. Il lui arriva de décrocher leurs souliers quand le personnel était insuffisant pour ce travail.

Ces gestes-là, nous pouvons utilement méditer sur eux aujourd'hui. Un pauvre diable à qui on jetait un ordre obéissait, dit-on, sans colère autrefois. C'est possible, encore que la Révolution de 1789 semble avoir été faite de toutes ces colères longtemps amassées et qui soudain ont éclaté. A l'heure présente, des gens dont toute la supériorité apparente est d'être bien vêtus, croient encore qu'ils peuvent donner sèchement leurs instructions et qu'on va les exécuter en les bénissant. Ils font erreur. Même s'ils ont des titres réels à faire la loi à de plus humbles, et notamment celui qu'on tire d'une plus haute culture et d'un raffinement particulier des mœurs, ils appartiennent à une catégorie d'hommes que la faute de beaucoup d'entre eux a discrédités. Aux yeux du peuple, le bourgeois n'apparaît plus comme l'être profondément estimable qu'il est encore souvent. Il ne tire plus aucun crédit de la corporation, mal composée, dont il fait partie. Son autorité, il faut qu'il la tire de sa propre valeur, et puisque nous parlons de ses façons avec autrui, il faut qu'il obtienne, en leur donnant galamment la sienne, la bonne grâce de ses subordonnés.

Vous demandez à un fournisseur de vous faire tel travail à telle date. Vous vous montrez pressant. Vous exigez qu'on soit prêt à l'heure. Et tout cela est dans l'ordre. Mais si vous omettez, en vous retirant, le mot de politesse que cet homme, parce qu'il a le sens de la hiérarchie, ne vous donnera jamais le premier, mais qu'il attend pour y répondre de son mieux, vous avez creusé un peu plus le fossé qui sépare sa classe de la vôtre. Vous pourrez après cela dire du mal du peuple. C'est vous qui avez été le grand coupable.

La politesse de Vincent était exempte de manières. Il sentait mieux que nous que les petites gens vivent dans l'attente perpétuelle des gestes obligeants de ceux qui les dominent. Il faisait ces gestes salutaires, mais, pour le reste, observait dans ses façons, ses paroles et sa tenue, une grande réserve. Même à la Cour, il ne porta jamais que le même costume : soutane grossière et rapiécée, méchante ceinture de laine, gros souliers, chapeau misérable, mais le tout « sans taches ni trous. » Sans taches ni trous : voilà la seule affaire importante, la marque du respect qu'on doit aux regards de son prochain. Et chacun lui rendait politesse suivant son rang et ses habitudes. Quand il traversait les grands salons et la magnifique galerie du Louvre pour se rendre au Conseil de Conscience, les Seigneurs assis sur les banquettes se levaient et le saluaient profondément, balayant le parquet des plumes de leurs grands chapeaux.

* * *

Savez-vous que je fais un fameux honneur à la politesse en la disant fille de la charité. Encore faut-il que nous comprenions bien le prix de cet éloge. Il y a la charité qui fait l'aumône, qui

donne à boire et à manger. Celle-la nourrit les corps, les abrite, les réchauffe, et, quand ils sont blessés ou malades, elle les panse ou veille sur eux. Elle est sainte et nécessaire, cette pourvoyeuse des biens matériels; car ces biens-là sont les plus pressants dans beaucoup de cas : il faut d'abord manger. Mais ce ne sont jamais, même pour les plus humbles sur la terre, les plus importants. Le principal, c'est que nous donnions à tout homme la confiance, le soutien et l'amitié qu'il mérite. Et c'est ce que nous ne faisons guère ou jamais. Nous oublions, dans nos rapports avec ceux que le sort a mis au-dessous de nous, que leur âme est sensible, beaucoup plus encore que la nôtre, l'habitude de la souffrance ne l'ayant pas endurcie, mais mise à vif; nous oublions qu'ils ont sans cesse les yeux sur leurs maîtres, comme les enfants regardent les parents, pour les juger; et qu'aucune de nos fautes ne leur échappe. Ils savent bien reconnaître si nous les saluons gentiment ou avec dédain. Car il n'y a pas de milieu. On les traite en hommes ou en malheureux. Ce qu'ils attendent de nous avec anxiété, c'est de la bonté, bonté dans les paroles, les gestes, les moindres attentions. Tout est important. J'étais assis un jour dans la maison de gens modestes, que j'aime et qui me le rendent. La ménagère était absente, et tandis que je bavardais avec son mari et les enfants, elle entra. Mon premier mouvement fut de lui tendre la main de ma place. Je le faisais en souriant, quand je découvris dans mon âme cette petite noirceur : calé dans un fauteuil et m'y trouvant bien, je n'avais pas jugé utile, pour une créature bonne et toute simple, de me lever comme font les hommes bien élevés devant une femme. J'eus honte de ma mollesse, plus exactement de l'injure que je lui faisais, car, m'étant dressé aussitôt, je vis, à la lumière de ses yeux devant cette marque de déférence, que son cœur, consolé par ma politesse, eût été un peu meurtri sans elle. Mais oui, les pauvres gens savent bien comment nous traitons ceux dont nous apprécions l'amitié. Les traiter pareillement, c'est leur faire une inestimable charité, c'est leur offrir notre cœur, dont plus que nos pairs, ils ont besoin.

Notez que je ne vous recommande pas de vous faire, au long des jours, bons apôtres et béneisseurs. Il y a temps pour tout. L'heure du commandement n'est pas celle de l'amitié. Quand c'est le maître qui parle, il doit au serviteur une seule politesse, et je l'ai dit tout à l'heure en passant, c'est de le traiter avec justice; j'y reviens, car on a coutume d'opposer précisément la justice à la charité. Les méchants qui ont pris à tâche de mettre la haine au cœur des pauvres gens leur disant qu'ils n'ont que faire de la charité des grands de la terre et que le jour où régnera la justice, on n'aura plus jamais besoin de la bonté d'autrui. Mais si la justice et la bonté ne font qu'un? Rendre justice aux hommes, c'est faire ce que nous ne faisons jamais, c'est nous occuper d'eux sans cesse, c'est veiller sur chacun de nos actes, sur les ordres que nous donnons, pour que tous les êtres dont nous disposons soient exactement traités selon leur mérite : œuvre difficile, à laquelle aucun de nous, si dévoué qu'il fût à son prochain, n'a jamais suffi. L'exactitude est, dit-on, la politesse des rois. La justice est celle de tous les maîtres. Et le problème social ne consiste pas à supprimer ceux qui commandent, mais à donner à tous les hommes — car tous, sans une exception, sont tantôt maîtres et tantôt serviteurs — le sens de la justice dans l'exercice du commandement.

Un chef, même dur, s'il est juste, on le respecte. Et son souci de traiter ses subordonnés avec droiture est une élégance, qui l'honneur et leur fait honneur. Il adoucit ainsi les rapports entre eux et lui, il les humanise, et voilà qui nous ramène, par une voie un peu âpre, mais pleine de beauté, à la définition même de la politesse.

Et passé le temps du service, on se retrouve entre hommes. La politesse commande alors que ce soit entre gens bien élevés, sans plus. Car le principal souci pouvait être autrefois de maintenir les distances. Les hommes étaient divisés en classes, avec des privilèges correspondant à des charges. Aujourd'hui, la seule différence apparente entre les classes, c'est l'argent, c'est-à-dire, dans l'ordre moral, rien du tout. Mais il y a des gens polis et d'autres gens qui ne le sont pas. Et la politesse, signe de race, n'est pas le privilège des grands. On vous montrera, la semaine prochaine, que c'est souvent tout le contraire. Alors, nous avons, nous qui nous flattons de mœurs plus raffinées que le commun, une seule ressource pour garder quelque primauté sur la terre, c'est de rivaliser de bonne grâce avec les petites gens, de les vaincre, si nous pouvons, dans ce joli tournoi; et, à l'occasion, de leur donner l'exemple.

Je sais bien que les temps sont durs. De bas en haut, la méfiance règne. Et les inférieurs qui ne vous considèrent pas sournoisement et avec insolence, il faut souvent prendre garde que leur déférence est obséquieuse et sans franchise. A cela, que faire? Riposter par des façons pareilles? Jamais de la vie! La faute des autres, quand on est ou qu'on se croit un supérieur, c'est en soi qu'il faut presque toujours en chercher la source. Ceux que nous dominons par notre valeur sociale, ou morale, ou physique, ou seulement marchande, s'ils ne savent plus comment nous parler ou nous saluer, c'est à nous de le leur montrer en faisant d'abord les gestes nécessaires. Quand chaque supérieur aura réappris à bien traiter ceux qui sont au-dessous de lui, chaque inférieur saura vite comment se conduire envers ceux qui ont sur lui la préséance. J'emploie ce dernier mot à dessein, parce que la notion de préséance est parfaitement intacte dans ces âmes des petites gens d'aujourd'hui qu'ont affinées tant de siècles de civilisation; la bienséance aussi, chacun en connaît les lois: on les viole délibérément parce que c'est la mode. Les guides naturels de la société changeront cette mode-là quand ils voudront.

L'un d'eux a cru bien faire, un jour, en prenant place à côté de son chauffeur, alors qu'il venait de donner sa démission de chef du Gouvernement de la France. Ce geste-là, qui a achevé de discréditer ce gros personnage auprès des gens de goût, est beaucoup plus grave qu'on ne croit. Il est grave, parce qu'il aura eu pour effet de tromper le peuple, toujours prompt à goûter les façons familières des grands. C'est avec de telles pratiques qu'on jette le trouble dans les rapports entre la multitude et ceux qui ont la tâche de la conduire avec dignité. Il faut être avenant avec ceux sur qui on exerce n'importe quel pouvoir ou sur qui on possède n'importe quelle primauté. Le bien qu'on fait à la cause sacrée de l'amitié entre les hommes en donnant à propos une poignée de mains, en saluant « gentiment » les gens qui passent, en s'informant avec sincérité de la santé de ses voisins plus modestes, en s'intéressant vraiment à leurs affaires, en s'effaçant devant une femme de petite condition, comme on dit que faisait le Roi-Soleil devant une chambrière, bref en fraternisant simplement avec tout un peuple qu'on a farci d'orgueil depuis plus d'un siècle et qui est resté cependant le plus sensible du monde au

sourire de ses maîtres, le bien qu'on fait en souriant à ce bon peuple, vous vous en ferez l'idée en réfléchissant au plaisir que vous avez goûté vous-même quand, si puissant que vous soyez, un autre plus puissant, maître, chef ou patron, vous a montré des égards. Et je vous recommande surtout la contre-épreuve. Songez à votre supérieur dans la guerre, à votre directeur dans la paix, ou seulement à votre aîné, à votre ancien, qui a omis un jour de vous traiter avec bienveillance. Votre dépit, peut-être votre colère, votre rancœur amère, votre souffrance, dites-vous que les gens qui sont tout le temps sous des chefs et des supérieurs la ressentent cent fois par jour, et qu'ils en rêvent la nuit. Songez d'ailleurs que tous ces gros nuages, les plus noirs, les plus épais, les plus chargés d'orage, on les dissipe d'un bon regard. Et vous ferez de tout votre cœur, à tant d'êtres qui ont besoin d'elle, la divine charité de votre politesse.

Donc, être avenants, mais avec le souci de servir avec une sorte de ferveur religieuse la dignité et, j'y reviens, la fierté respective des maîtres et des serviteurs. Être affables toujours, et avec une cordialité plus grande qu'autrefois où des barrières aujourd'hui renversées séparaient les classes. En revenant vis-à-vis du peuple à des manières plus fraternelles, il faut se garder, comme d'une vilenie, de tout calcul, de tout appel à la popularité. On recherche l'amitié de ceux sur qui on a le pas dans la vie comme un honneur et une récompense. Alors on sauve, avec la sienne, la dignité de son inférieur. Tout ce que celle-ci gagnera à vos procédés plus courtois, tout ce que lui ferait perdre ou votre injustice mépris ou vos flatteries sans loyauté, pesez-le. Vous connaîtrez alors votre aimable devoir. Au moment où l'on sent bien que l'ère démagogique va finir, il est temps que nous nous préparions, nous autres, qui avons le loisir de réformer nos âmes par la méditation et l'exercice, aux tâches si belles, mais difficiles, qui nous incomberont dans la société renouvelée qu'appellent tous nos espoirs.

Je termine en vous remerciant de m'avoir écouté avec une charmante politesse, qui vous incitera, j'espère, quand j'aurai quitté cette place et ne serai plus sous vos regards, à juger ma conférence et moi-même avec charité.

Antoine REDIER.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le XVII^{ème} anniversaire des funérailles de Léopold II

La date du 22 décembre ramenait, hier, le XVII^{ème} anniversaire de l'enterrement de Léopold II. A cette occasion, on relira, peut-être, avec quelque intérêt, les notes recueillies, ce jour-là même, par un témoin, le seul représentant de la presse qui avait pu, grâce à un subterfuge, pénétrer jusque dans le sanctuaire de Sainte-Gudule. Il les complète par quelques détails tirés de l'ouvrage du comte de Lichterveldé, il élague de son récit ceux qui lui paraissent devenus insignifiants.

Dédaigneux de l'ostentation tapageuse, le Roi avait exprimé la volonté d'être enterré « de grand matin, sans aucune pompe ». Bien qu'on ne crût pas pouvoir s'y conformer, par respect pour la nation, il faut dire que l'essentiel de ce vœu fut exaucé, car l'Eglise a le secret de marier la simplicité à la grandeur. Nous en sortîmes émus comme d'un des plus impressionnants spectacles qu'il nous fût donné de contempler. Nous avions vu ce qu'il y a de plus auguste ici-bas, la Religion et la Patrie, s'unissant au pied des autels pour célébrer, pour la première fois, les funérailles d'un

roi des Belges. Nous avions vu, entre le trône et le tombeau, la mort, plus redoutable quand elle frappe une grande victime, ouvrir devant nous les perspectives de l'au delà.

C'était un tableau grandiose. Le cadre d'abord en était d'une sublime beauté. L'antique collégiale, qui a vu se dérouler sous ses voûtes séculaires tant de fastes historiques, où tant de princes illustres ont reçu les derniers honneurs, s'était égalée à la majesté du deuil national. La décoration, en épargnant assez les lignes architectoniques, environnait les pompes de la liturgie d'une mélancolique solennité.

Sur le triforium courait une large frise au fond noir, bordée d'argent. De la hauteur des arcades descendaient d'immenses draperies, de même couleur, frangées d'hermine, relevées par des embrasses et ainsi disposées entre les piliers qu'elles ne laissaient apparaître, sur les deux côtés de la nef centrale, que les statues des douze Apôtres, gigantesque théorie surgissant de la sombreur des tentures avec une rigidité hiératique. Sait-on que ce deuil fut dérobé par les Allemands durant l'occupation?

Dans chaque entrecolonnement se dressait un if pyramidal, hérissé de cierges étincelants. Les deux croisillons du transept sur tout leur pourtour étaient drapés et illuminés de même sorte. Au centre s'élevait le catafalque, massive structure à plusieurs étages, qui portait à son sommet, sur le drap mortuaire, la couronne royale et le drapeau national voilé de crêpe, le tout surmonté

d'un dôme somptueux duquel partaient de larges bandes funèbres ourlées de blanc. Une triple rangée de cierges enserrait le monument d'une haie lumineuse, en outre quatre obélisques de cire, écussonnés aux armes de Belgique et du Roi, étaient fixés aux quatre angles, et ce vaste bûcher flamboyant jetait comme des fulgurations sur la mer humaine qui déferlait de partout. Est-ce que ces milliers de flammes par tout le temple dispersées ne symbolisaient pas les radiuses espérances de la foi parmi les ombres de la mort que figuraient les austères tentures?

Le chœur, entièrement tapissé de sombres voiles, offrait un aspect saisissant. Le maître-autel était dominé par une couronne à draperies retombantes, en forme de dais royal. A droite, le trône du Prince héritier, dont les ors et la pourpre s'amortissaient sous le crépe; à gauche, le trône cardinalice sous baldaquin à corniche dorée.

* * *

Il est onze heures et demie quand, le cortège ayant pénétré par la porte latérale le cercueil est hissé dans le catafalque.

A mesure que s'installent les corps constitués de l'Etat, des Provinces, des Communes, le spectacle ne cesse de croître en intérêt jusqu'à ce que la Patrie belge apparût au complet, dans toute la variété de ses représentations.

Bornons-nous au rappel de quelques noms parmi lesquels la mort en a déjà rejoint plusieurs au grand disparu. Près du trône princier, le corps diplomatique, les missions étrangères, les princes; en avant, les dominant tous de sa haute stature, le Roi de demain, un peu en retrait, Léopold de Saxe-Cobourg et le duc Gonthier du Sleswig-Holstein, les deux petits-fils de Léopold I^{er}, le duc de Vendôme, le duc de Conaught, le prince Charles de Hohenzollern, chef de la branche, et sur la même ligne le comte de Lonyay, reçu enfin dans la famille royale.

Par de-là, le prince Henri de Prusse, l'archiduc d'Autriche, l'infortuné François-Ferdinand, le prince Rupprecht, l'infant Don Carlos, M. Decrais, ancien ministre, ambassadeur de la République française; S. A. le prince Hohenzollern, le général Gonin, ambassadeur d'Italie; Kurino, ambassadeur du Japon; le duc Franz-Joseph en Bavière, le prince de Saxe, M. Giers, ambassadeur de Russie; le prince héritier de Roumanie, le prince des Pays-Bas. C'était un groupe imposant, d'une tenue impeccable, à la tête duquel on ne pouvait assez admirer dans sa sveltesse et modeste allure, grave et religieux, le prince Albert.

Je le revois ouvrant la cérémonie par un grand signe de croix, et avec une délicate ponctualité, agenouillé ou debout, s'associant à toutes les évolutions des rites.

Face à ce groupe, au trône qui lui était réservé, le cardinal Mercier dressait sa haute silhouette ascétique, entouré d'une couronne de Pontifes, tous les évêques belges.

Tout proche, la tribune où prennent place les ministres à portefeuille, les ministres d'Etat, les familles princières du salon bleu. C'était plaisir, il m'en souvient, de voir avec quel tact les attachés au protocole : MM. de Bassompierre, Henri Davignon, baron de Trannoy, baron Guillaume, se mouvant à l'aise dans les complications des préséances, assignaient à chaque dignitaire son rang hiérarchique.

Les stalles où mon indiscretion s'était insinuée, étaient occupées par des prélats, les vicaires-généraux, les curés de la capitale, les supérieurs d'ordres religieux, une forte délégation des missionnaires de Scheut.

Je passe l'énumération de toutes les députations officielles qui garnissaient régulièrement l'avant-chœur et les bras du transept.

La liturgie de la messe se déroule. L'Eglise qui courbe tous les fronts devant l'égalité de la mort n'a pas inséré dans le missel romain une messe spéciale pour les têtes couronnées. Le Cardinal pontifiait, assisté du vénérable M. Quirini, pour lors curé de Saint-Jacques-sous-Coudenberg, et de M. le chanoine Eyraud, le futur prélat, doyen de Sainte-Gudule.

A la tribune, la maîtrise de la collégiale exécuta la messe de *Requiem* en plain-chant, sous la direction de M. Marivoet, maître de chapelle, avec accompagnement de M. Saemen, organiste, deux artistes justement renommés.

Ah! qu'ils furent chargés d'émotion ces chants grégoriens, tantôt déchirants et tragiques, comme le *Dies irae* sangloté, pour ainsi dire, en faux-bourdon, tantôt doux et plaintifs, parlant toujours d'éternité! Qu'il était touchant, tandis que le scandale

seyait dans les rues, d'entendre l'Eglise supplier le Dieu « dont le propre est d'avoir pitié et de pardonner, de faire grâce à l'âme royale. » Avec quelle suppliante ferveur montaient vers le Ciel ces accents imploratifs : « O toi, qui amnistias la Madeleine et exauçis le larron, à moi aussi, tu as laissé l'espérance! » Qui donc, dans cette assistance émue et recueillie ne s'associa pas de cœur à notre Mère l'Eglise modulant cette strophe suave : « *Pie-Jesu Domine, dona ei requiem...* Doux Seigneur Jésus donne-lui le repos. » Donne ton éternel repos à celui qui paya sans doute son tribut à l'humaine faiblesse mais qui livra un empire à l'Evangile et à la Croix!

A l'élévation plana sur la foule un lourd silence d'adoration. Les armes furent présentées au Roi des rois et un roulement de tambours, battant aux champs, répondit à cet hommage. On ne s'était pas avisé encore d'y voir une violation de la liberté de conscience : on a depuis lors supprimé ce salut militaire.

Après l'élévation, les voix graves et merveilleusement fondues souprirent un *De Profundis* en faux-bourdon, d'un attendrissement inoubliable : « *Si vous recherchez les iniquités, qui donc, Seigneur, soutiendra votre face?* »

La cérémonie s'acheva par les grandes absoutes. La croix archiepiscopale descend, face tournée vers le Cardinal, les prélats viennent siéger autour du catafalque resplendissant, les choristes chantent successivement les admirables antiennes tirées de l'office des morts, après que Son Eminence eût prélué par la célèbre prière : *Non intres* : « *N'entrez pas, Seigneur, en jugement avec votre Serviteur.* »

La première absoute fut donnée par S. Exc. le Nonce apostolique, Mgr Jean Tacci; la seconde par Mgr Stillemans, évêque de Gand; la troisième par Mgr Waffelaert, évêque de Bruges; la quatrième par Mgr Walravens, évêque de Tournai, et la dernière par le Cardinal. Deux seuls de ces prélats ont survécu jusqu'ici : le Nonce, devenu Cardinal, et le vénéré évêque de Bruges, toujours vaillant à son siège.

Aux accents de l'*In Paradisum*, le cortège s'ébranla vers le Saint-Denis de la monarchie belge, et la foule s'écoula lentement sous l'empire d'une poignante émotion.

Il apparaissait clairement à tous ceux qui furent témoins de ces simples et grandioses funérailles décernées à Léopold II par l'Eglise de Belgique, que la Religion seule est capable d'interpréter les regrets de toute une nation, de parler à Dieu au nom des rois et des peuples, de rassembler tous les âmes dans la communauté d'une même foi, d'une même espérance, et, penchée sur le tombeau où sombrent tant de grandeurs, de relever et soutenir la Patrie qui s'inquiète, en appelant sur elle les bénédictions d'En-Haut.

A cette scène d'incomparable majesté, il n'a manqué vraiment que la voix d'un Bossuet pour animer tout cet appareil lugubre et faire éclater la trompette d'or de son éloquence devant l'un des plus magnifiques auditoires que Sainte-Gudule ait rassemblés. A quel temps de là, le cardinal Mercier devait, dans la chaire de la collégiale, évoquer le grand Roi et lui payer le juste tribut de l'admiration et de la reconnaissance.

J. SCHYRGENS.

LIBRAIRIE DESGLÉE, DE BROUWER ET C^o
Bruxelles, 50, rue de la Montagne

AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

suivies d'une série d'appendices sur le Sionisme
et sur les livres traitant de l'Orient

par le Chanoine Paul HALFLANTS

Un beau volume de 21 x 15 de 224 pages, orné de 2 CARTES
et de 188 PHOTOGRAVURES. Prix : 25 francs.

ROME

La question romaine

D'après un article de Don Luigi Sturzo : La Question romaine. L'Italie fasciste et le Vatican, dans la Review of Reviews, du 15 novembre-15 décembre.

La question romaine a été discutée, en septembre et octobre, par la presse italienne sur un ton bien différent de celui de naguère.

C'est ainsi que le sénateur Vincenzo Morello, plus connu sous son nom de guerre de « Rastignac », est allé jusqu'à écrire que ce n'est pas aux laïcs et à « ceux de l'extérieur » de juger de ce qui convient à l'Eglise. « Dans cette question romaine », écrivait « Rastignac », « il ne nous reste qu'à connaître les véritables intentions et à prêter l'oreille aux paroles authentiques du Chef de l'Eglise. »

Il est à noter que l'organe de la *Fédération italienne des hommes catholiques*, une organisation se trouvant à l'égard du Saint-Siège en état de dépendance directe, avait publié peu de temps auparavant, sur la question romaine, un article où il était demandé que « l'enfant s'empressât de revenir auprès de son père lequel n'avait que trop attendu ». « Que l'enfant ait le courage dont parlent les Evangiles, et le père va le serrer sur son cœur et le revêtir de son plus bel habit. » « Voilà ce que nous demandons dans l'intérêt du véritable bien-être de notre pays », concluait l'organe en question, en ajoutant qu'il était faux, comme les franc-maçons et leurs émissaires le soutenaient, que, en faisant la paix avec l'Etat italien, l'Eglise accomplirait un acte de renonciation en faveur du fascisme. « Insinuation blasphématoire et absurde, car la conciliation est subordonnée à la justice; or la justice n'est pas la renonciation. »

Là-dessus, le gouvernement italien se prononça avec netteté par l'intermédiaire de son organe, le *Popolo d'Italia*. Les conditions de la vie de tous les jours, y lisait-on, ont créé dans la pratique entre l'Etat et l'Eglise un *modus vivendi* tolérable qu'il importe de maintenir. L'unité de l'Italie prévue par le Dante a été décrétée par ses destinées éternelles, auxquelles rien ne peut être chargé ni par les réserves du Vatican, ni par les protestations intéressées de Gouvernements qui ont abrité et abritent leur jalousie derrière un prétexte commode : celui de désirer pour l'Eglise romaine une liberté sans entraves à laquelle cette Eglise a indubitablement droit.

L'*Osservatore Romano* répondit par deux notes. La première niait que, contrairement à une affirmation du *Popolo d'Italia*, les Italiens regardassent la question romaine comme déjà résolue. La seconde émettait l'avis que les controverses de presse ne pouvaient qu'empêcher une solution.

On ne sait encore ce qu'il y avait derrière ces controverses.

Les déclarations du *Popolo*, les notes de l'*Osservatore* signifient-elles que les pourparlers n'ont pas réussi? ou seulement qu'ils ont été suspendus? Il y a sur ce point incertitude.

* * *

Après la chute du Pouvoir temporel de la Papauté, le Gouvernement italien promulgua la loi dite des garanties (13 mai 1871). Cette loi assurait au Pontife romain les honneurs dus à un souverain, l'usage des palais apostoliques, le droit de communiquer librement avec les catholiques du monde entier, celui d'avoir accrédité auprès de lui, comme d'envoyer, des représentants diplomatiques, etc. Par quoi le gouvernement royal espérait convaincre les catholiques d'Italie et de l'étranger que l'occupation de Rome n'avait pas été attentatoire à leurs droits religieux.

Mais les Papes n'ont pas reconnu la Loi des garanties et n'ont cessé de maintenir les droits historiques de la Papauté au patrimoine de saint Pierre. Position négative, qui présupposait entre cette dernière et le nouveau royaume un conflit fondamental, aujourd'hui à l'état aigu, demain marqué au coin d'une certaine détente; tantôt n'excluant pas la conciliation, tantôt même paraissant impliquer quelque acquiescement. Cependant, aucune des deux parties n'a renoncé à sa position première. Il y a plus : de 1870 à 1882, date de la conclusion de la Triple, la question romaine fut le pivot de la politique extérieure italienne. En 1899 encore, le gouvernement italien s'opposait à ce qu'un représentant du Pape participât à la première conférence de La Haye;

en avril 1915, l'article 15 du Traité de Londres excluait le Vatican de toute intervention dans les négociations de paix devant suivre la guerre mondiale.

Graduellement cependant, les appréhensions italiennes quant à une inmixtion de gouvernements étrangers dans les affaires de l'Italie, à l'aide de la question romaine, se sont apaisées.

On peut dire d'une façon générale qu'un régime de tolérance réciproque a régné sans interruption depuis la fin du pontificat de Léon XIII jusqu'à aujourd'hui. Peu d'incidents l'ont troublé : le voyage à Rome de M. Loubet, président de la République française, sous le pontificat de Pie X; l'article 15 du Traité de Londres sous Benoît XV; la menace proférée sous le pontificat actuel par le *Tevere*, un journal fasciste, de publier certains documents émanant du Vatican et saisis au cours de la guerre.

Cette tolérance réciproque, nécessitée par la nomination des évêques et des prêtres et par d'autres questions touchant au culte public, a contribué à améliorer graduellement la situation. Nonobstant une attitude traditionnelle de suspicion, maintenue par le ministère de la Justice et des Cultes, l'Etat et l'Eglise se sont certainement rapprochés, sans que ce rapprochement se fût borné au domaine religieux seul. Sous les pontificats de Pie X et de Benoît XV, il a eu quelque répercussion dans celui de la politique : le premier de ces papes a, par une encyclique, mitigé quelque peu le *non expedit* proféré par Pie IX et qui empêchait les catholiques de voter aux élections parlementaires. En 1913, au moment de l'introduction du suffrage universel, le pape Gentiloni, ainsi nommé d'après son auteur, fit quelque bruit. En 1919, Benoît XV abrogea formellement le *non expedit*. A ce moment-là, le « Parti populaire » existait depuis près d'un an; des catholiques en faisaient surtout partie. Benoît XV fit du reste un pas plus décisif encore en consentant à recevoir avec tous les honneurs dus à leurs rang le roi d'Espagne et le roi des Belges, bien que ces Souverains fussent les hôtes du roi d'Italie au Quirinal : fait d'autant plus digne d'attention que le droit canon déclare frappés d'excommunication *latae sententiae et ipso facto incurrenda* tous usurpateurs des droits et de la propriété de l'Eglise romaine et que le roi d'Italie reste excommunié depuis 1870. Et cependant, ce Souverain a, auprès de lui, un aumonier catholique; il assiste aux cérémonies du culte catholique; il s'est rencontré avec des évêques et des cardinaux dans les limites des anciens Etats pontificaux.

Enfin, le Pontife actuel, rompant avec l'usage, s'est montré, après son élection au balcon extérieur de la cathédrale de Saint-Pierre et a béni la foule, ce qui a fait excellente impression.

Les indices du désir du gouvernement fasciste de se rapprocher de l'Eglise n'ont pas manqué du reste au cours de la dictature de M. Mussolini — que d'aucuns estiment être fasciné par l'idée d'entrer dans l'Histoire comme celui qui aura mis fin au conflit entre l'Eglise et l'Etat italien. Ce gouvernement a spontanément abrogé certaines mesures anti-religieuses d'ordre scolaire, il a rétabli l'enseignement religieux et s'est intéressé à la situation matérielle du clergé, bien qu'ici son action eût été entravée par le Vatican : ce dernier n'a pas voulu qu'elle pût être interprétée comme l'embryon d'un concordat et comme une reconnaissance tacite du « fait accompli ».

Après cinquante-six ans, le conflit politique est donc, peut-on dire, presque entièrement terminé. Mais l'aspect religieux de la question romaine, celui qui a trait à l'indépendance et à la liberté juridique du Saint-Siège, reste ouvert.

* * *

Il s'y mêle une question de principe qui semble difficilement susceptible d'un accord.

Chez les Anglais, il y a tendance à rechercher un compromis pour les questions de fait et à éluder des déclarations d'ordre principiel, les principes étant regardés comme inviolables. Cette méthode prudente et pratique est rejetée par la mentalité latine, essentiellement logique et juridique. Dès le début, les libéraux italiens avaient soulevé une question de principe : celle de la suprématie — au sens juridique du mot — de l'Etat sur l'Eglise, celle-ci étant censée être soumise aux règles auxquelles l'Etat subordonne l'exercice de la liberté. Question qui n'a rien de spécifiquement italien, qui se présente dans tout Etat où il se trouve des catholiques. Sans renoncer à ses exigences, l'Eglise s'est pourtant accommodée de l'état de choses existant dans presque tous les

pays, soit en concluant des concordats, soit en utilisant le droit commun qui définit les libertés publiques. En Italie, pourtant, où réside le Chef de la Catholicité, la situation est très différente. Elle l'est au point que l'Etat italien a essayé, pour la régler, d'une législation spéciale. Cet Etat pourra-t-il surmonter l'obstacle présenté par sa propre souveraineté? Reconnaître l'«extra-nationalité» du Souverain Pontife et des organes de son gouvernement? Faudra-t-il que d'autres Etats reconnaissent et garantissent cette «extra-nationalité»? Dans l'affirmative, n'assisterons-nous pas à la formation d'un nouvel Etat, ayant une existence indépendante en territoire italien? Un Etat qui, par surcroît, pourrait être hostile à l'Italie, en théorie tout au moins?

La question religieuse redeviendra alors politique : un Etat pontifical existant par lui-même — quelles que soient ses dimensions — aura pris naissance; la vie politique italienne sera derechef hantée par un fantôme qui, il est vrai, ne s'en était jamais entièrement retiré.

Ainsi, d'une part, une «restauration» pontificale complète paraît très difficilement réalisable; de l'autre, rien n'a été dit depuis Pie IX jusqu'à Pie XI pour atténuer les protestations du Saint-Siège contre les usurpations italiennes — non seulement celle de 1870, mais celles qui remontent à 1859 (les Marches et l'Ombrie). Le Saint-Siège n'acceptera un état de choses différent de celui d'avant 1859 et 1870 que si son indépendance et sa liberté sont assurées en fait et en droit; s'il est à même d'agir dans tout le domaine international aussi librement qu'il le fait lorsqu'il signe des concordats.

Rien ne poussera le Saint-Siège à modifier cette attitude. Les représentants actuels du Vatican et de l'Italie fasciste trouveront-ils une issue à cette impasse? Cela semble douteux. La question n'est pas mûre; et son immaturité ne dépend pas intégralement d'une objection dans le genre de celle-ci : il serait peu prudent de la part du Saint-Siège, dira-t-on peut-être, de conclure un accord avec un régime tel que le régime mussolinien. Ici, le Saint-Siège est seul juge. Car un futur gouvernement italien désireux de détruire l'œuvre de Mussolini ne courrait-il pas à un système de représailles? Sa politique ne serait-elle pas anticléricale et hostile au Vatican?... Toute la position de l'Eglise en Italie serait alors en cause, non plus la question romaine seule, car — il ne faut pas l'oublier — l'attitude présente de l'Eglise envers le gouvernement fasciste est véhémentement critiquée par les éléments anticléricaux et socialistes.

La position est en substance aujourd'hui ce qu'elle était hier : l'esprit des situations respectives de l'Eglise et de l'Etat a toutefois quelque peu changé, et il est vraisemblable qu'il changera plus encore à mesure que les années s'écouleront. Du point de vue juridique, rien ne s'est modifié. Il en est autrement dans le domaine politique. Mais, après tout, qu'est-ce qu'un demi-siècle pour un problème d'une telle envergure?

Entre la mort de saint Pierre et les débuts du Pouvoir temporel, huit siècles se sont écoulés. De la fin du VIII^e siècle à la fin du XIV^e, la Papauté est devenue une Puissance internationale ecclésiastique-féodale, laquelle a graduellement évolué de façon à devenir un Etat moderne. Puis, à partir du XV^e siècle, le Pouvoir temporel se cristallisa en un petit Etat italien influencé par la politique européenne. Sous le régime de la Sainte-Alliance, cet Etat devint l'appui moral des Puissances absolutistes et en subit plus tard les conséquences en entrant en conflit avec le principe des nationalités.

Des séries de siècles séparent l'un de l'autre ces types divers de la même Papauté.

Comme pour tout grand événement historique, un processus de maturation graduel et imperceptible est indispensable avant que puissent se modifier les facteurs qui ont modelé la situation présente, qui lui ont donné une base théorique paraissant la rendre *per se* insoluble. Combien de facteurs devront être éliminés avant qu'une vraie solution de la question romaine devienne possible! Oui, combien de facteurs! et, en premier lieu, le principe qui proclame que non seulement l'Etat est maître en tout, mais qu'il est *tout*. Or, la Grande-Bretagne exceptée, ce principe est devenu, à l'heure actuelle, un dogme européen.

La S. D. N. a, il est vrai, porté un coup sérieux à ce principe, comme à cet autre encore : le territoire, condition essentielle de

l'existence d'un droit. Car en fait, la S. D. N. limite la souveraineté des Etats et possède un quartier général internationalisé et des droits à elle, alors qu'elle ne dispose d'aucun territoire. Précédent digne de retenir l'attention. Il est un autre problème encore que la S. D. N. pourrait contribuer à résoudre : celui des garanties dont devrait être entouré un pacte entre le Saint-Siège et un Etat particulier, l'Etat italien par exemple.

Cependant, avant que les événements entrent dans une pareille phase, il faut que l'opinion italienne s'habitue à ne plus regarder la Papauté comme un élément possible de troubles politiques intérieurs, parce que censée être prête à appuyer ou, au contraire, à combattre telle forme de gouvernement ou tel parti politique. Il faut encore que l'opinion d'autres pays ne regarde plus avec suspicion l'action politique vaticane. La tendance du Vatican à ne pas sanctionner la création de partis spécifiquement catholiques, mais à laisser les catholiques s'organiser librement, comme le fait que la Papauté entretient des relations avec des Etats gouvernés par des socialistes et des bolchévistes, sont de nature à accélérer, sous ce rapport, l'évolution de l'opinion publique. Pourtant, un tel processus demande un temps assez long. Ici, nous n'envisageons pas le temps du point de vue fataliste : nous le regardons comme un facteur sur lequel tous les efforts visant à faire imperceptiblement aboutir les processus historiques ne peuvent manquer d'exercer un certain effet.

Or, le Vatican a le temps avec lui. Et il le sait.

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine conférence aura lieu le mardi 28 décembre, à la salle Patria (5 heures).

Madame DUSSANE, sociétaire de la Comédie-Française, y parlera de la

Politesse à table.

FRANCE

Le centenaire de Laënnec

Du Dr Robert Van der Elst, dans la Revue Universelle :

Pour mesurer l'importance et l'originalité de la découverte de Laënnec, il suffit, à ceux qui n'ont pas vécu de son temps, de se représenter dans leur l'effet que produirait une découverte aussi neuve. Imaginons que de nos jours, dans un autre champ de la médecine, un initiateur aussi bien inspiré que hardi, recoure pour ses diagnostics aux données d'un sens inutilisé jusqu'ici; qu'avec son odorat par exemple, il discerne méthodiquement d'infaillibles symptômes, soit dans les humeurs, soit dans les produits de sécrétion, soit dans les plus subtiles émanations du souffle ou de la chevelure; supposons qu'une méthode aussi invraisemblable se révèle véridique, et que le génie de son inventeur la rende du premier coup vérifiable et communicable; figurons-nous que par cette méthode des maladies indiscernables vont être dévoilées avant leur période d'incurabilité... rêve insensé!... chimère!... Voilà pourtant ce que réalisa Laënnec : le premier, il eut l'idée d'appliquer son oreille sur le malade que Galien comme Hippocrate, Avicenne comme Celse, Paré comme Dioscoride, n'avaient jamais exploré qu'avec leurs yeux ou leurs doigts. Laënnec réussit cette gageure; du premier coup, il adapta sa méthode aux maladies les plus graves, et du premier coup, il en tira de tels fruits qu'il n'était réservé à personne, non seulement de la contester, mais d'y ajouter quelque chose. Richey l'a noté avec autorité dès 1919, en tête de la réédition du célèbre traité. Et le professeur Letulle a fait de cette découverte « un chef-d'œuvre, dont la beauté, loin de décroître, grandit avec le recul du temps. Le livre de Laënnec a cent ans, et on dirait qu'il est d'hier. » Il est peu d'ouvrages scientifiques, et surtout médicaux,

dont on puisse faire un tel éloge, mais que dire quand cet éloge est fait par un tel disciple? Les preuves n'ont pas manqué sous la plume d'un Letulle: « Le livre de Laënnec déborde de documents à peu près totalement inconnus jusqu'alors: les cicatrices du poumon, l'endurcissement gris péricavitaire que les histologistes décriront *plus tard* sous le nom de pneumonie ardoisée et de sclérose anthracosique, les fausses membranes pleurétiques et leur organisation cicatricielle, les adhérences pleurales et leurs variétés, y compris la sclérose cartilagineuse du dôme pleural... », voilà ce que Laënnec a découvert d'emblée.

Le docteur Henri Bon, dans un des meilleurs livres que le centenaire ait inspiré, a raconté cette prodigieuse anecdote: « Laënnec eut l'attention attirée par un groupe d'enfants qui s'amusaient avec une longue poutre: les uns grattaient ou frappaient à une extrémité avec une épingle; les autres, l'oreille collée à l'autre extrémité, s'amusaient de la transmission et de l'amplification du son. Ce fut un trait de lumière. Laënnec se rendait alors chez une jeune malade... Il eût fallu faire de l'auscultation directe, c'est-à-dire appliquer l'oreille sur la région précordiale: mais la pudeur était sévère... Le jeu des enfants donna la solution: interposer entre l'oreille du médecin et la poitrine du malade un objet conducteur ou même amplificateur du son. »

Ainsi, pour embraser le foyer du génie et métamorphoser le monde,

Il suffira toujours du caillou d'un enfant.

La France et l'Italie.

De M. Louis Bertrand, de l'Académie Française, dans le Figaro :

Ce que les Italiens nous reprochent, — et, il faut bien l'avouer, avec quelque apparence de raison, — c'est d'être, par notre démocratie révolutionnaire, un danger permanent pour les nations voisines, un foyer d'infection pour le reste de l'Europe; c'est d'avoir fait de la Révolution un dogme, — la Révolution pour rien, pour le plaisir sadique de détruire ou de faire enrager quelqu'un; c'est d'être une perpétuelle menace pour l'ordre et la sécurité d'autrui, et, ce qu'il y a de plus grave, pour l'avenir de la civilisation occidentale.

Essayons un instant de nous mettre à la place de l'étranger, et, de ce point de vue, considérons la conduite, non pas précisément de la France, mais de la République française. Une telle conduite est quelque chose de déconcertant.

D'une part, la République ignore ce qui se passe en dehors de ses frontières. Elle vit en vase clos. Ses dirigeants, ses politiciens, la plupart des guides de l'opinion ne savent rien de l'étranger, n'ont aucune idée des barbaries affreuses, des humanités dégradées ou féroces qui nous entourent à peu près de tout côté. Non seulement ils oublient l'ignominie foncière de l'être humain en général, mais ils ne peuvent pas admettre qu'il y ait des peuples condamnés à être de perpétuels barbares, et en face desquels il importe de se tenir sur un continuel qui-vive. Non seulement ils ignorent les dangers qui les guettent mais, d'autre part, ils prétendent vivre et agir comme s'ils étaient seuls au monde. Le charbonnier n'est-il pas le maître chez lui? Du moment que nous sommes chez nous, nous avons le droit d'y faire tout ce que nous voulons. Et, par exemple, sous prétexte de fraternité et d'hospitalité démocratique, d'accueillir les pires éléments révolutionnaires expulsés de l'étranger: de sorte que la France devient une sinistre pétaudière de tous les maniaques de la destruction, de tous les iconoclastes de la civilisation, de tous les fous et de tous les bandits manœuvrés par les sociétés occultes et les ennemis déclarés de la nation française. Ces individus vont et viennent librement, intriguent, pérorent, complotent sous la protection des lois et de la démocratie françaises, avec la complicité affichée de certains partis et aussi la tolérance, l'indulgence affectueuse de certains gouvernants...

Et l'on veut que tel de nos voisins particulièrement visé par ces bandits internationaux ne proteste pas contre cet excès de tolérance! Comment! Notre maison est en feu, ou elle est bourrée de mines dangereuses explosifs, — et nous trouvons étrange que nos voisins, effrayés, commencent à former la chaîne pour éteindre l'incendie, ou réclament un droit de regard sur une poudrière qui est une menace pour tous les alentours, — à tout le moins qu'ils nous demandent si nous avons pris les précautions indis-

pensables pour éviter une catastrophe. Et comme ils connaissent notre insouciance, les voilà déjà qui font mine d'enfoncer nos portes et d'enjamber nos fenêtres, pour faire, chez nous, une police que nous ne savons pas, ou que nous ne voulons pas faire.

— Mais nous sommes libres chez nous! ripostent nos bons démagogues...

Comme si la liberté de chacun n'avait pas pour limite celle du voisin! Celui-ci, menacé dans sa liberté, saura bien faire fléchir la vôtre. Alors voilà la guerre déclarée. A moins que, des deux côtés, on ne préfère composer et admettre des concessions réciproques: ce qui est de l'élémentaire sagesse pratique.

* * *

Ainsi le point de vue de l'étranger est diamétralement opposé au nôtre. Ce que nous proclamons libéralisme leur apparaît comme une déclaration de guerre à autrui. Ce que nous admirons comme une preuve de largeur d'esprit n'excite que leur colère et leur aversion. Faut-il s'étonner après cela — chacun restant sur ses positions, ne consentant aucune concession mutuelle — qu'il soit si difficile, je ne dis pas de s'accorder, mais de se comprendre?

Pendant la dernière guerre, les Français ne s'expliquaient point l'accueil plutôt glacial qu'ils recevaient dans toutes les classes de la société espagnole ou italienne. En Espagne surtout, nous ne pouvions pas comprendre l'attitude de la grande majorité de la population. Nous préférons attribuer cette froideur aux effets de la propagande germanique... Mais, je le demande, comment ces gens-là auraient-ils pu être avec nous? Notre démocratie révolutionnaire était une insulte à leurs plus chères traditions, une menace pour un ordre de choses auquel ils avaient les meilleures raisons du monde de rester attachés: le triomphe de la France c'était, à leurs yeux, le triomphe de l'anarchie, de la barbarie antisociale et antireligieuse!... Et, dans notre ignorance du monde extérieur, nous nous imaginions que les étrangers qui pensaient ainsi n'étaient qu'une poignée de vils réactionnaires. Ah! certes, le peuple, lui, était avec nous!... Insensés! c'était la nation presque tout entière qui était contre vous!

De là les « gaffes », les sottises irréparables commises par les gouvernants de ce temps-là: ils envoyaient à l'étranger, sous prétexte de le convertir à notre cause, les révolutionnaires les mieux qualifiés pour l'exaspérer contre la France.

C'est ainsi encore que la plus grande partie de notre presse n'a absolument rien compris au grand mouvement national qui a abouti à la dictature de Mussolini. Pensez donc! Une révolution de droite — une révolution dans le sens de l'ordre, de la dignité morale, de toutes les forces vives de la nation, de l'intelligence, de la civilisation — quel scandale pour des gens qui ne conçoivent la révolution que sous les espèces de la guillotine, de l'anarchie ou de la tyrannie hideuse, de la barbarie et de la bêtise triomphantes! Et c'est ainsi que, dans leur scandaleuse ignorance, ils n'ont pas vu qu'en attaquant Mussolini ils attaquaient l'Italie tout entière.

ERRATUM. — Dans l'article sur « la Fermentation arabe » du comte Perovsky, paru dans le n° 39 de la *Revue*, on est prié de lire (trois fois) Ibn Saoud au lieu de On Saoud.

CATHOLIQUES BELGES

ABONNEZ-VOUS

à La revue catholique des idées et des faits

Un an, 37.50 francs; six mois 20 francs.

Pour le clergé, 27.50 francs par an.

Numéros spécimen gratuits sur demande

Imp. A. LEBLANC, 27, rue de la Charité, Bruxelles.

J. Ratinckx & C^o

13, rue St-Benoit, Mortsel-Anvers

TÉLÉPHONE 576.49 ANVERS

TÉLÉPHONE 576.49 ANVERS

TROUSSEAUX — LAYETTES — DENTELLES

Stores en tous genres — Tapis noués des Flandres

TAPIS D'ORIENT ANCIENS ET MODERNES

V. SÉGOURA

Rue de l'Hôpital, 43

BRUXELLES — Téléphone 248,71

Restauration invisible de Tapis et Tapisseries
PRIX MODÉRÉ



Tailleur - Couturier

- Fourreur -

CHEMISES

DUPAIX

CHAPEAUX

CRAVATES

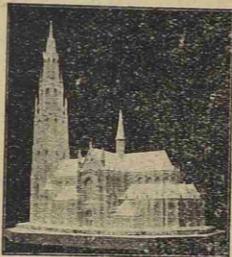
CANNES

COLS

TÉLÉPHONE 23116

PARAPLUIES

27, Rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles



JOSEPH DEVOS

Architecte, quai du Canal, 4, Alost

Toutes constructions religieuses,
églises, couvents, hospices, etc.

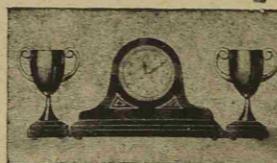
Pierres blanches taille, ravalement et
sculpture. — Tous travaux d'art, tels
que jubés, cheminées, rampes
d'escalier, monuments.

Firme Léon DEVOS et fils

Rue Thierry Martens, 40, ALOST

Maquette - Achèvement de la Collégiale
St. Martin, Alost, d'après les plans de
Jos. Devos. - Exécuté par L'Et J. Devos.

Série 4 photos 18X24 — contre envoi
de 25 francs. 4 photos carte postale —
contre envoi de 5 francs.



IDÉALES!
CHARMANTES!
RAVISSANTES!

NOS PENDULES
A CARILLON
WESTMINSTER

Horlogerie TENSEN

BRUXELLES, 12, rue des Fripiers

ANVERS, 12, Marché aux Souliers

VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9

LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.

Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Maison BRION

SOCIÉTÉ ANONYME

117, Boulevard Anspach, BRUXELLES

Téléphone 251,86

Compte Chèques 13776

Papiers peints. Lincrusta. Cuir japonais.
Linoléum. Balatum. Congoléum. Soieries.
Tissus & Cretonnes pour Ameublement.
Stores Demandez à consulter nos collec-
tions à domicile.

CONSEILS, PLANS ET DEVIS sans ENGAGEMENT

Fabrique de Conserves de Poissons Maurice Vandenberghe

Usine : 105, rue de Persil, GAND

Service ventes : Conserves V.D.B.

Rue de la Cigale, ROULERS

Tél. GAND 4563 — ROULERS 268 — Ch. Postaux : 138129

Fabrication soignée et spécialité de

HARENGS au vinaigre (Bocaux) — ROLLMOPS au
vinaigre (Bocaux) — ROLLMOPS sauce au lait (Bocaux)
FILETS DE HARENGS fumés ou salés — HARENGS
et ROLLMOPS en vrac. **QUALITÉ AVANT TOUT**

Expéditions dans tout le pays par Auto-camions